

CAHIER DES

UMIFRE

LE MAGAZINE DES UNITÉS MIXTES / INSTITUTS FRANÇAIS
DE RECHERCHE À L'ÉTRANGER (UMIFRE) / 2022 / N°9

**DOSSIER : LES SOCIÉTÉS FACE AUX DÉFIS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

LA NOUVELLE ROUTE DE LA SOIE
TRANSFORME T-ELLE LE MONDE ?

GUERRE EN UKRAÏNE : ENTRETIEN
AVEC SOPHIE LAMBROSCHINI
DU CENTRE MARC BLOCH


MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
*Liberté
Égalité
Fraternité*


cnrs


fondation
maison des
sciences
de l'homme

3 ÉDITORIAL

4 ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

- De nouveaux partenariats clés pour les UMIFRE 4
- Focus sur les UMIFRE 5
- Quand le pouvoir imprime sa marque sur la ville 9
- La « nouvelle route de la soie » transforme-t-elle le monde ? 11



15 L'ENTRETIEN

- Sophie Lambroschini, spécialiste de la Russie et de l'Ukraine contemporaines, chercheuse au Centre Marc Bloch



18 DOSSIER : LES SOCIÉTÉS FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Interview de Stéphane Crouzat 19
- Entretien avec Magali Reghezza-Zitt 24
- Comparer les récits et analyses sur la diversité des changements environnementaux au Nigeria 26
- Le Delta du Nil face au risque climatique 30



- Des catastrophes naturelles au changement climatique : la gouvernance multi-niveaux et l'articulation de plusieurs échelles spatiales et politiques au Japon 32
- La société russe face aux défis du changement climatique : une perspective géographique 35



- La transition énergétique au défi de la démocratie : l'apport des assemblées citoyennes pour le climat 38



- La télédétection au service des recherches sur les relations sociétés-climat. Deux exemples de projets menés à l'Institut Français de Pondichéry 41
- Mesurer l'emprunte carbone des ménages 45

48 COMMÉMORATIONS

- Les anniversaires des UMIFRE 48

50 UN PEU DE LITTÉRATURE

52 ARRIVÉES ET DÉPARTS

- Bienvenue à 52
- Bonne continuation à 54

56 ÉVÉNEMENTS À VENIR

58 LES UMIFRE DANS LE MONDE

“ Pour sa 9^e édition, le *Cahier des UMIFRE* entend mettre en avant la manière dont les activités scientifiques des Unités Mixtes/ Instituts français de recherche à l'étranger (UMIFRE) contribuent à éclairer la réflexion sur des thèmes centraux de l'actualité internationale.

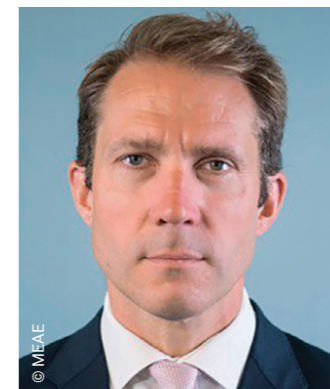
Issu d'un partenariat entre le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le CNRS et la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), le *Cahier des UMIFRE* s'attache à présenter la diversité des activités, des disciplines et des travaux de recherche menés par les 27 UMIFRE*. Il vise ainsi à mieux faire connaître ce réseau unique, qui contribue à la projection de la recherche française à l'étranger, au plus proche des terrains d'études et des communautés scientifiques locales. Il est publié en version papier et en version numérique, en accès ouvert, ce qui permet d'en assurer la plus large diffusion possible.

Les contributions des chercheuses et chercheurs au dossier central de ce 9^e *Cahier* apportent ainsi l'éclairage des sciences humaines et sociales sur la crise environnementale dont les effets se font sentir dans toutes les régions de la planète. Les entretiens introductifs avec l'Ambassadeur pour le Climat et la géographe Magali Reghezza-Zitt rappellent la nécessité d'agir face à l'urgence climatique. Si cette dernière est de moins en moins contestée, la mise en œuvre des engagements de réduction globale des émissions de gaz à effet de serre et la prise en charge de leur coût par les sociétés doivent encore être améliorées et les ambitions rehaussées. Tels étaient les enjeux de la COP27 en Égypte en novembre 2022.

Travailler sur le changement climatique et ses conséquences conduit à interroger plus généralement la relation des sociétés à leur milieu et le rapport qu'elles entretiennent avec le vivant. La recherche en sciences humaines et sociales permet d'appréhender la manière dont les sociétés perçoivent et mesurent les défis posés par la nouvelle donne climatique ainsi que la diversité des réponses qu'elles tentent d'y apporter en termes d'atténuation et d'adaptation.

L'attention portée à ces questions dans toutes leurs dimensions (physique, démographique, historique, sociale, politique...) est croissante dans le monde académique et suscite l'émergence de nouveaux paradigmes de recherche. Dans ce contexte, des concepts clés, comme l'anthropocène, sont d'une importance majeure pour rendre compte des changements profonds qui affectent

* Dont 2 IFRE sous la tutelle exclusive du MEAE



l'humanité. Ce changement se traduit dans les projets de recherche des UMIFRE qui, par leur présence dans plus de trente pays, sont des antennes idéalement situées pour contribuer à l'analyse de la résilience des sociétés à différentes échelles. Les UMIFRE abordent ces sujets au travers de toute la palette de leurs activités : projets scientifiques, publications, colloques scientifiques, écoles thématiques, conférences grand public, participation au débat d'idées local.

Ce Cahier présente également la science en train de se faire sur les terrains de l'actualité la plus tragique, par le témoignage de la chercheuse Sophie Lambroschini, responsable d'un projet de recherche en Ukraine et Moldavie.

Enfin, les UMIFRE constituent autant de plateformes scientifiques pour l'accueil de chercheurs et enseignants-chercheurs en mobilité, porteurs de recherches susceptibles d'enrichir l'analyse diplomatique, qu'il s'agisse de l'étude des Nouvelles routes de la soie à l'IRASEC, des relations entre pouvoirs et urbanisme à l'IFEA Istanbul, de l'approvisionnement en eau à l'IFEA Andes... Ce numéro se fait l'écho de l'ensemble de l'activité intense et diverse des UMIFRE, qui offrent des clés d'analyse précieuses pour comprendre les bouleversements du monde contemporain.

Bonne lecture !

➤ **Matthieu PEYRAUD**

Directeur de la Diplomatie d'Influence,
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

➤ **Marie GAILLE**

Directrice de l'Institut des sciences humaines et sociales,
Centre national de la recherche scientifique

Partenariats clés pour les UMIFRE

Le réseau des UMIFRE porte chaque année de nouvelles collaborations avec des institutions locales, françaises et étrangères qui permettent à la recherche en SHS d'émaner du terrain et de s'internationaliser pour une meilleure expertise. Retour sur deux partenariats.



L'EAU AU CŒUR DES ACTIVITÉS TERRESTRES. COLLABORATION DE L'IFEA ANDES AVEC DES ACTEURS CLÉS DU DÉVELOPPEMENT.

L'Institut français d'Etudes Andines a collaboré avec l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut de recherche et Développement (IRD), ainsi que la Coopération française pour l'Amérique du Sud et l'Université de Saint André (CIDES-UMSA) autour de l'évènement « *l'environnementalisation des politiques de l'eau* » au cours de cette année. Approvisionner en eau 8 milliards d'habitants est un défi colossal à relever au quotidien et deviendra de plus en plus difficile dans les prochaines années compte tenu des changements climatiques et de leurs conséquences sur la disponibilité en eau. Les enjeux liés à l'eau sont depuis longtemps très bien

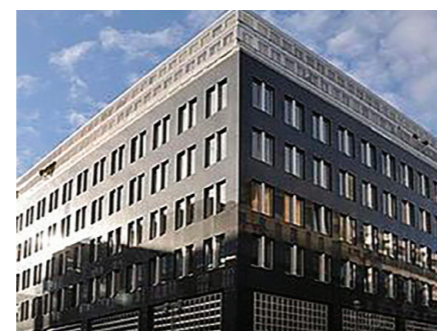
connus et continuent d'évoluer au fur et à mesure de l'histoire de l'humanité. Le colloque, en plusieurs parties, a eu pour objectif d'analyser des zones adverses à la disponibilité de l'eau (raisons climatiques, géologiques ou encore humaines) et de croiser les disciplines pour échanger sur ces questions. L'intégral des échanges est à retrouver sur Canal-U.

LE CENTRE MARC BLOCH (CMB) ET UNIVERSITÉ CHEIKH-ANTA-DIOP (UCAD) SIGNENT UNE CONVENTION DE PARTENARIAT.

Souhaitant renforcer ses collaborations avec l'Afrique de l'Ouest et l'Europe de l'Est, le centre Marc Bloch a signé fin 2021 deux conventions de partenariat avec l'Université Cheikh Anta Diop à Dakar au Sénégal et la Central European University de Budapest en Hongrie. Ces coopérations scientifiques se matérialiseront avec les

deux pays par l'organisation d'évènements, le montage de projets de recherche conjoints et la mise en œuvre de programmes de mobilités pour chercheurs, notamment sur les thématiques de recherche couvertes par le CMB, telles que les migrations, la globalisation, les conflits politiques ou encore les questions méthodologiques dans les SHS.

La collaboration entre le CMB et l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) à Dakar est née de l'échange de chercheurs. L'UCAD fait partie des plus grandes universités francophones d'Afrique et bénéficie d'un grand dynamisme, avec 75 500 étudiants répartis dans cinq facultés. La convention de coopération entre les deux établissements a ainsi pour objectif de renforcer les terrains de recherche et les formations pour jeunes chercheurs. Depuis la signature, deux doctorants sénégalais ont déjà été accueillis pour des séjours de recherche, leur permettant ainsi d'élargir leurs réseaux et nouer des contacts utiles à la réalisation de leurs travaux.



Les dispositifs de mobilité vers les UMIFRE

La mobilité des chercheuses et chercheurs est un aspect fondamental à l'internationalisation de la recherche, en particulier dans les sciences humaines et sociales. Elle est au cœur de la vocation des UMIFRE qui ont développé des dispositifs qui leur sont propres, conçus pour les chercheurs désirant se rendre sur leur terrain d'implantation, ou encore des programmes inter-UMIFRE.



© Adobe Stock

La mobilité des chercheuses et chercheurs s'appuie également sur une variété de dispositifs, soutenus non seulement par l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS via le « soutien à la mobilité internationale » (SMI) par exemple, mais aussi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec les « aides à la mobilité internationale » (AMI). On peut encore mentionner la Fondation Maison des sciences de l'homme à travers le programme « Atlas » et le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères qui propose des bourses en islamologie. En leur permettant de réaliser leurs travaux et projets à l'étranger, ces différents outils participent au déploiement des parcours et carrières des chercheuses et chercheurs. Les chercheurs peuvent ainsi mener une étude de terrain, consulter des sources, se mettre en relation avec des contacts clés pour monter des projets, des collaborations, des évènements, rédiger des articles et ouvrages..., avec

« En leur permettant de réaliser leurs travaux et projets à l'étranger, ces différents outils participent au déploiement des parcours et carrières des chercheuses et chercheurs ».

l'appui d'une aide financière. Ces différents dispositifs sont particulièrement précieux à la mise en réseau et à la constitution de communautés de recherche.

Soutien à la mobilité internationale (CNRS-InSHS)

- Finance tout type de mission de recherche à l'étranger
- Couvre toutes les disciplines des SHS
- Concerne toutes les aires géographiques
- Ouvert aux chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs de recherche dont le CNRS est la tutelle.
- Durée de mission entre 3 et 9 mois
- Forfait mensuel de 2 000€

Bourses en islamologie (MEAE)

- Soutien pour un travail de terrain
- Ouvert aux étudiants de Master et Doctorat
- Discipline : islamologie

ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

- Accueil au sein des centres membres du réseau des UMIFRE
- Durée des mobilités : 3 à 6 mois
- Forfait mensuel de 800€ + billet d'avion

Aides à la mobilité internationale (MESR)

- Soutien pour un travail de recherche ou un stage
- Ouvert aux étudiants de toutes nationalités inscrits dans une université française
- Modalités de durée et forfait selon les appels à candidatures lancés par les UMIFRE



Programme Atlas (FMSH et partenaires)

- Finance des séjours de recherche postdoctorales
- Ouverts aux postdoctorants entre 0 et 6 ans après la thèse
- Toutes disciplines en SHS
- Mobilités à l'international et vers la France
- Durée des mobilités : 2 ou 3 mois
- Forfait mensuel de 1 600€ (variable selon destination)

International Research Networks / Projects (CNRS)

- Soutien à la mobilité des chercheurs dans le cadre de réseaux de recherche réunissant des partenaires français et étrangers (IRN) ou de projets de recherche internationaux (IRP)
- Mobilités s'insérant dans le cadre d'un projet de recherche collaborative
- Durée IRN et IRP : 5 ans

TÉMOIGNAGE DE MYRIAM CATUSSE, DIRECTRICE DE L'IFPO

Myriam Catusse, directrice de recherche au CNRS et sociologue du politique, dirige l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) depuis septembre 2021. Elle revient sur les différents dispositifs de mobilité qui existent au sein de l'UMIFRE.

« Le domaine de compétence de l'IFPO s'ancre dans cinq pays du Proche-Orient : le Liban, la Jordanie, l'Irak, les territoires palestiniens, ou le territoire palestinien, et la Syrie.

L'IFPO, qui trouve son origine il y a un siècle, regroupe aujourd'hui trois départements. Le premier d'archéologie et d'histoire de l'Antiquité ;

le deuxième d'études arabes médiévales et modernes ; le troisième consacré aux sociétés arabes contemporaines. L'Institut accueille pour une durée d'un an des dizaines d'étudiants venus apprendre l'arabe à Beyrouth ou Amman, ou bien venus réaliser leur doctorat grâce à des aides à la mobilité internationale. Dépendent encore de l'Institut une maison d'édition, les Presses de l'IFPO, ainsi qu'une riche médiathèque à Damas, aujourd'hui en voie de numérisation avec le concours de leur service des humanités numériques.

À l'IFPO, 80 personnes sont accueillies avec des statuts différents : des chercheurs en poste sur le long terme, et puis des chercheurs affectés par le CNRS. S'ajoutent à ce premier groupe, les jeunes chercheurs, principalement des doctorants. Aujourd'hui, il existe entre une dizaine et une quinzaine de doctorants qui bénéficient des aides à la mobilité internationale, les AMI : ce sont nos amis pour une durée d'un an, souvent renouvelable une deuxième année, qui utilisent cette bourse pour faire leur travail de terrain de doctorat. À ce staff permanent s'ajoute cette grande famille des chercheurs associés à l'IFPO. Nous accueillons des doctorants ou des post-doctorants qui bénéficient par exemple du programme Atlas ou d'autres programmes dont nous sommes partenaires. L'idée est de les accueillir sur la longue durée afin de les intégrer dans nos programmes ou d'en mettre en place de nouveaux pour entretenir avec eux des liens pérennes. Souvent, à l'IFPO, on a cet adage : « IFPO un jour, IFPO toujours. » Et je plaide pour ces mobilités. Je pense que se déplacer, c'est vraiment accumuler des ressources, des compétences nouvelles, des réseaux, des regards nouveaux.

J'ai l'exemple d'un lauréat Atlas, aujourd'hui chercheur en poste à l'IFPO, philosophe, français et syrien, que l'Institut a accueilli un moment dans le cadre de ce programme de mobilité. Il a aussi pu bénéficier d'un programme Marie Curie de l'Union européenne. Ce sont des outils d'accompagnement de la recherche qui se nourrissent, se font

« Se déplacer, c'est vraiment accumuler des ressources, des compétences nouvelles, des réseaux, des regards nouveaux ».



écho et ont tout intérêt à entrer en dialogue dans le cadre des parcours et des cursus des uns et des autres. Il faut mobiliser nos différents outils, qu'ils soient locaux, internationaux, européens, français, proche-orientaux etc. (...). Des programmes comme le programme Marie Curie ou le programme Atlas ont été des moyens pour ancrer les chercheurs dans leur démarche de recherche en sciences sociales et de mobilité, de recherche en mobilité. C'est à mon sens fondamental. La FMSH est partenaire d'un programme Atlas avec l'ACSS, le Conseil arabe pour les sciences sociales. L'objectif est de soutenir des post-doc du Maghreb ou du Proche-Orient qui souhaitent venir en France. Là aussi, je trouve cela très vertueux, dans un sens comme dans l'autre. Vertueux pour les carrières individuelles de ces chercheurs, mais également pour nos communautés de recherche. Nous avons besoin de faire circuler nos savoirs, de faire circuler nos bibliothèques, de comprendre comment débattre de telle ou telle question ailleurs et de confronter ces savoirs. Il s'agit de continuer à construire nos connaissances dans des démarches d'intranquillité, de déstabilisation. C'est-à-dire d'entretenir cette

« Tout ce travail de déconstruction des savoirs par le voyage est passionnant. Il ne s'agit pas de tout déconstruire, mais plutôt d'ouvrir les champs des possibles ».

curiosité qui peut nous amener à remettre en cause ce qui nous paraît être acquis. C'est la démarche de base de la recherche. D'introduire le doute. Je pense que cultiver le déplacement, c'est cultiver ces possibilités de croiser les points de vue, d'ouvrir des angles aveugles, de comprendre que finalement, des notions qui nous semblent installées, si on les traduit dans une autre langue, le sont beaucoup moins. Tout ce travail de déconstruction des savoirs par le voyage est passionnant. Il ne s'agit pas de tout déconstruire, mais plutôt d'ouvrir les champs des possibles. Là, je pense vraiment que ces allées et venues, ces opérations de traduction sont fondamentales. »

ZOOM SUR LES DISPOSITIFS À L'IFEA ANDES

L'Institut français d'études andines (IFEA Andes) est une UMIFRE basée au Pérou, dont les activités scientifiques s'étendent à l'Équateur, la Bolivie et la Colombie. À la fois centre de recherche en sciences humaines et sociales et en archéologie et plateforme de soutien à la

recherche, l'IFEA Andes dispose de fortes relations avec les universités et institutions françaises et locales. L'IFEA Andes est susceptible d'accueillir des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants en master et en doctorat sur la base d'une série de dispositifs de mobilité de longue ou de courte durée.

Les bénéficiaires de ces dispositifs pour les chercheurs et doctorants sont non seulement financiers – la mobilité ayant un coût – mais aussi scientifiques et intellectuels. La mobilité internationale permet la consolidation de réseaux avec des partenaires locaux, la présence sur un terrain dans la durée, le montage de projets de coopération ou de co-publications. À l'IFEA, les chercheurs et chercheuses de passage trouvent un lieu de travail et d'échange, un espace de dialogue et de conseils, notamment pour les plus jeunes.

Les mobilités longues

Docteurs, chercheurs et enseignants-chercheurs

Les contrats de chercheur en poste au MEAE (« *pensionnaires* ») sont des contrats pour deux ans (renouvelables) qui concernent des titulaires d'un doctorat, qu'ils soient non titulaires (post-doc), ou titulaires d'un poste à l'université ou dans un organisme de recherche. L'IFEA accueille deux chercheurs « *pensionnaires* », un à Lima et l'autre à l'antenne de Bogota assurant, en parallèle de leurs activités de recherche, la représentation de l'IFEA auprès des autorités de recherche et universitaires locales, ainsi que des autorités du poste diplomatique. Les postes ouverts au concours sont disponibles sur le site Transparence du MEAE.

En tant qu'unité sous tutelle du CNRS, l'IFEA peut accueillir des chercheurs (chargée ou directrice de recherche) dans le cadre d'une mobilité à l'étranger de deux ans, éventuellement renouvelable un an. Les candidatures sont à adresser au pôle international de l'InSHS jusqu'à début février, pour une affectation en septembre de la même année.

L'IFEA accueille également des enseignants-chercheurs dans le cadre d'une délégation CNRS pendant une année, éventuellement

renouvelable un an. Les enseignants-chercheurs doivent constituer leur dossier de demande d'accueil en délégation dans l'application Galaxie. La date limite de candidature est généralement courant octobre pour une réponse courant mai et un accueil en délégation en septembre de l'année suivante.

Doctorants

L'IFEA accueille le pôle andin de l'Institut des Amériques, à travers un étudiant ou une étudiante en doctorat sous contrat doctoral « *fléché* » de l'Institut des Amériques. Ces contrats doctoraux sont destinés à développer et dynamiser la coopération scientifique entre les universités françaises et américaines.

L'IFEA peut accueillir un ou une doctorante en mobilité internationale, suite à l'obtention d'un contrat doctoral InSHS avec mobilité internationale par un directeur ou une directrice de recherche. La mobilité internationale du (de la) futur(e) doctorant(e) est obligatoire dans le cadre de ce contrat doctoral, sur une durée à préciser dans la demande.

Mobilités courtes

Bourses d'aide à la mobilité (AMI) : l'IFEA Andes propose plusieurs bourses d'aides à la mobilité d'une durée variable, allant de 2 à 6 mois. Ces aides à la recherche de terrain sont destinées aux doctorant(e)s francophones inscrit(e)s dans une université française. Les candidat(e)s présentent un projet de recherche original en archéologie (hors terrains péruviens) ou relevant des autres sciences humaines ou sociales impliquant un travail de terrain à réaliser en Bolivie, en Colombie, en Équateur ou au Pérou (ou sur plusieurs de ces pays).

Soutien à la mobilité internationale (SMI) : l'IFEA peut accueillir des chercheuses et chercheurs dans le cadre de ce dispositif CNRS d'aide à la mobilité internationale des chercheurs et enseignants-chercheurs des unités de recherche dont le CNRS est tutelle ou cotutelle, pour la réalisation d'actions de recherche à l'étranger d'une durée de 3 à 6 mois.

Quand le pouvoir imprime sa marque sur la ville

Dans les capitales, la politique se voit dans l'architecture, l'urbanisme et les monuments, notamment lorsque le régime est autoritaire. Le point avec Gülçin Erdi, qui pilote un projet de recherche dédié.



© Spacepol

La statue d'un général conquérant, une place « *de la révolution* » ou « *de la république* », un vaste projet architectural de modernisation... À chaque coin de rue dans les grandes villes, les échos de politiques passées ou présentes se font entendre. Loin d'enseigner une histoire du pays, ces traces mettent surtout en scène le pouvoir en place : ce qu'il entend célébrer et perpétuer, le roman national qu'il promeut, ou encore les filiations politiques dans lesquelles il s'inscrit. « *La ville nous apprend beaucoup de choses sur l'état des droits et des libertés civiques dans un pays*, ajoute la chercheuse Gülçin Erdi¹. *Le simple fait de disposer ou non des espaces pour se rassembler facilement est révélateur par exemple.* » Depuis une dizaine d'années, cette spécialiste de l'action collective et de l'urbanisme s'intéresse à des mobilisations citoyennes spécifiques, appelées « *mobilisations urbaines* ». Cela regroupe aussi bien des collectifs d'habitants s'efforçant de

préserver l'âme de quartier, que des militants plaçant pour une démocratisation de l'aménagement du territoire. « *L'idée est à chaque fois de défendre un espace de vie.* »

« *La ville nous apprend beaucoup de choses sur l'état des droits et des libertés civiques dans un pays.* »

Ces enjeux se rattachent à la question du « *droit à la ville* », développée par le philosophe Henri Lefebvre dans les années 1970². « *Il considérait que tous les habitants d'une ville devaient avoir les mêmes possibilités d'accès à l'espace urbain, résume la chercheuse. Chacun devrait aussi pouvoir peser dans les décisions d'aménagement du territoire.* » Dès lors que l'on vit quelque part, autrement dit, Henri Lefebvre estimait que l'on avait son mot à dire sur la conservation et l'évolution de cet espace, dans le cadre d'une démocratie directe par exemple. Dans les faits cependant, les pouvoirs politiques imposent souvent des décisions prises à plus haut niveau – régional, national... –, au risque de provoquer des mécontentements voire des résistances.

1. Chargée de recherche CNRS à l'Université de Tours, rattachée aux équipes COST et EMAM
2. Voir notamment ses livres *La production de l'espace* (1974) et *Droit à la ville* (1968)

C'est précisément ce qu'étudie Gülçin Erdi. « *J'ai commencé par m'intéresser aux mobilisations citoyennes en Turquie.* » En 2013 à Istanbul par exemple, un collectif s'est mobilisé pour protéger le parc public Gezi, menacé de destruction au profit d'un centre commercial. « *Ce mouvement a connu un succès sans précédent. Il s'est répandu dans d'autres villes et a même menacé de faire tomber le gouvernement !* »

Réactions citoyennes

Aujourd'hui Gülçin Erdi est responsable du projet « *Spacepol* »³, qui étudie en partie les réactions citoyennes aux politiques urbaines à travers le monde. « *Par "réaction", on entend non seulement le fait de résister, mais aussi de s'adapter à de nouveaux aménagements ou de trouver des moyens pour les contourner* », précise-t-elle.

À un autre versant, l'enjeu est de comprendre comment un régime met en scène un « *sens symbolique et politique à travers la ville-capitale* ». Toujours en Turquie par exemple, Ankara a historiquement vocation à incarner la nation, la république et la laïcité. Dès 1923 – lorsqu'elle remplace Istanbul comme capitale –, le premier président issu de la Révolution, Mustafa Kemal Atatürk, imprime sa marque partout : à travers des noms de rue, des statues ou encore des monuments. Partisan d'une laïcité radicale, il s'oppose également à la présence de mosquée dans le centre-ville. « *Par la suite, chaque nouveau président mettra un point d'honneur à aménager Ankara à son image* », poursuit Gülçin Erdi. L'actuel président, Recep Tayyip Erdoğan, a lancé de grands projets architecturaux par exemple. Il fait notamment construire un gigantesque palais présidentiel, bien plus imposant que celui d'Atatürk.

Pour mieux cerner les traits saillants du pouvoir politique dans l'urbanisme, le projet « *Spacepol* » focalise sur les capitales de pays autoritaires. En l'occurrence il s'agit d'Ankara donc, mais aussi de Moscou (Russie), Téhéran (Iran), Abu Dhabi (Émirats arabes unis), Nur-Sultan (Kazakhstan) et du Caire (Égypte). « *Ce type de régime imprime plus fortement sa marque dans l'espace public* », justifie Gülçin Erdi. Ils constituent aussi un angle

« *Pour qu'une démarche comparative soit scientifiquement solide, il est important d'adopter dès le départ une même démarche méthodologique* ».

mort dans la littérature scientifique sur ces sujets. De manière générale, les recherches ont davantage porté sur les capitales occidentales et sur des villes dites « *globales* » – des métropoles tournées vers l'international, comme Singapour, Shanghai ou encore Pékin... « *Il y a peu d'études sur le Moyen-Orient, et peu de choses également sur les régimes autoritaires et leur façon de produire la ville.* » S'il existe quelques travaux sur Téhéran ou Moscou par exemple, cela reste des initiatives plus isolées. Or l'idée de « *Spacepol* » est aussi de permettre des comparaisons entre ces capitales. « *Pour qu'une démarche comparative soit scientifiquement solide, il est important d'adopter dès le départ une même démarche méthodologique* », signale la chercheuse.

Influence internationale

Pour le recueil des données et les prises de contact, les membres de « *Spacepol* » s'appuie notamment sur les Instituts français de recherche sur place. Les études de terrain sont déjà en cours et portent tout à la fois sur l'influence de la politique de l'espace, la prise de décision en matière d'aménagement du territoire, et l'influence des réseaux internationaux – le fait de s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs par exemple, ou de solliciter une entreprise de construction dont on a aimé le travail dans une autre capitale par exemple. « *On s'aperçoit déjà qu'il y a plus de liens qu'on ne l'imaginait entre ces villes, relève Gülçin Erdi. Par exemple des entrepreneurs turcs travaillent beaucoup à Moscou, à Téhéran, et inversement.* » Le projet a débuté en janvier 2022 et doit durer quatre ans. Outre des publications scientifiques, plusieurs manifestations sont prévues : journées d'études à Abu Dhabi, conférences à Ankara, colloque final à l'Université de Tours... Mais aussi des choses plus originales comme une exposition photo et la réalisation d'un film documentaire. « *Nous voulons aussi montrer quelle est la vie quotidienne dans ces capitales et comment les habitants investissent leur ville malgré les interventions autoritaires.* »

➔ Fabien Trécourt
(Journaliste)

3. « *Space And Politics : Capital Cities As Instruments Of Political Struggle And Power* ». Ce projet ANR réunit l'UMR CITERES, l'UMR LAVUE, Institut français d'études anatoliennes d'Istanbul (USR IFEA), Institut français d'études de l'Asie centrale (USR IFEAC), Institut de géographie de l'Académie des sciences de Russie et Le Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (USR CEDEJ)

La « nouvelle route de la soie » transforme-t-elle le monde ?

Cet ensemble d'axes économiques et commerciaux représente un projet phare du développement de la Chine. Mais sur le terrain, ce réseau est plus complexe et moins unilatéral qu'on ne pourrait le penser. Le point avec Adèle Esposito, qui pilote un projet de recherche dédié.



À l'automne 2013, Le Président de la République Populaire de Chine dévoile un vaste projet de constructions visant à relier l'Orient et l'Occident. Ces nouvelles infrastructures – portuaires, ferroviaires, terrestres... – doivent aller de l'Est de la Chine jusqu'à la côte atlantique européenne. Dès l'inauguration, le président Xi Jinping érige ce projet en symbole de la modernité du pays et de son développement à l'international. Il dit aussi s'appuyer sur la

This aerial photo taken on June 16, 2022 shows a general view of Carnelian Tower (L) and condominiums at Forest City, a development project launched under China's Belt and Road Initiative, in Gelang Patah in Malaysia's Johor state.

traditionnelle « *route de la soie* », un réseau commercial historique de la Chine, dont l'origine se perd dans l'Antiquité. Cette référence donne l'image d'un pays fidèle à son passé et en même temps tourné vers l'avenir, dynamique et prospère de toute éternité. « *L'expression "route de la soie" a été inventée par le géographe allemand Ferdinand Von Richthofen à la fin du 19^e siècle, relativise Adèle Esposito, chercheuse en études urbaines et spécialiste de l'Asie du Sud-Est¹. Des enquêtes de*

1. Chargée de recherche CNRS-IRASEC

terrain lui avaient permis de comprendre qu'un réseau d'axes commerciaux reliait l'Asie à l'Europe. » La soie était l'un des produits phare de ce réseau, mais il y en avait d'autres – épices, tissus, matériaux...

« Il ne faut pas imaginer une route parfaitement identifiée sur le terrain, poursuit-elle. C'est plutôt un vaste réseau de circulation, qui s'est développé sur plusieurs siècles, et que l'on rattache plus ou moins à cet imaginaire. » De même, le projet

chinois actuel ne correspond pas à une voie clairement délimitée. La désignation « One Belt One Road » en anglais (« une ceinture, une route ») a d'ailleurs été abandonnée à l'international en 2017, pour être remplacée par « belt and road initiative » (BRI) – officiellement traduit par « l'initiative "la Ceinture et la Route" ». L'idée est de souligner que plusieurs voies de circulation sont en cours de développement. « Certaines passent par l'Asie du Sud-Est, donne en exemple Adèle Esposito. Des axes de circulation se développent plus générale-

ment entre le Nord et le Sud de l'Asie, ou vers le Japon par exemple. »

Relation bilatérales

De nombreuses recherches en sciences sociales s'efforcent d'anticiper ces développements, leurs raisons d'être et leurs conséquences.

« En schématisant, on peut distinguer deux grands axes d'étude, pas forcément exclusifs d'ailleurs : l'un sur les objectifs économiques de la BRI, l'autre sur ses finalités géopolitiques. » Dans le premier

Construction for a major continuous beam of the China-built Jakarta-Bandung HSR in West Java province was completed on the same day. The construction of the 142-kilometer Jakarta-Bandung High Speed Railway project with a designed speed of 350 kilometers per hour, was launched in 2016 and built with Chinese technology. The year 2020 has been a tough one for world economies amid the global COVID-19 pandemic. Against this backdrop, China has seen resilient cooperation with the Belt and Road (B&R) countries. As the coronavirus pandemic severely hits international transport, the China-Europe freight trains play a pivotal role in land transport among countries, as shown by the rising number of routes, opening of new routes, and the volume of goods. Major B&R projects, including the China-Laos railway, China-Thailand railway, Jakarta-Bandung High-Speed Railway, and Hungary-Serbia railway are making positive headway. China's aid to Belt and Road partner countries and the experience it shared with them during the COVID-19 pandemic are valuable and render the Health Silk Road more concrete.

cas, les travaux tournent autour de l'idée que la Chine traverse une phase de surdéveloppement. Elle aurait accumulé tellement de main d'œuvre, d'expertise ou encore de production, qu'elle aurait besoin d'exporter davantage à travers le monde. Côté géopolitique, les travaux portent plutôt sur le rôle joué par la BRI sur la scène internationale, sur l'évolution des coopérations entre la Chine et des pays dits « à économie faible » (Laos, Cambodge, Thaïlande...), ou encore sur les effets du déploiement d'importantes infrastructures à travers le monde. « On pourrait penser que la BRI comprend un ensemble de dispositifs permettant d'imposer un modèle, mais sur le terrain les choses sont loin d'être aussi unilatérales », nuance Adèle Esposito.

En Thaïlande par exemple, le gouvernement développe depuis 2016 un vaste « Corridor économique de l'Est » pour favoriser son industrie. Ce projet s'appuie sur de précédentes infrastructures thaïlandaises, datant des années 1980, et n'a rien à voir avec la BRI à l'origine. Mais des acteurs locaux ont fait du lobbying pour y être intégré et ainsi obtenir des investissements de la Chine. « Ils sont loin d'être passifs et soumis au développement de leur puissant voisin, insiste Adèle Esposito. Au contraire, ils sont proactifs et participent ainsi à définir les futurs contours de la BRI. » En Malaisie aussi, un projet de développement d'îles artificielles, appelé « Melaka Gateway », peinait à trouver des investisseurs ; il a été rattaché à la BRI par les autorités malaysiennes afin d'obtenir du soutien financier. « Si on suit tout le développement du projet – délaissé depuis par les investisseurs chinois pour d'autres raisons... –, on voit bien que ce n'est pas une projection de la Chine sur la Malaisie. Il était aussi porté par des acteurs locaux. »

Intérêts multiples

Les études portant sur ce type de relation bilatérales, et sur les transformations induites dans de petites villes ou même des quartiers, restent cependant rares. « Les approches sont souvent plus généralistes, explique Adèle Esposito. Des chercheurs étudient globalement comment ce vaste programme est susceptible de transformer les processus d'urbanisation dans le monde, ou d'encourager des phénomènes d'homogénéisation urbaine par exemple. »





© Jens Büttner / dpa-Zentralbild / dpa Picture Alliance via AFP

Pour favoriser des enquêtes plus spécifiques et contextuelles, cette chercheuse coordonne depuis 2020 le projet « *Villes de la nouvelle route de la soie en Asie du Sud-Est* » (VinoRosa)². « *Nous travaillons notamment sur des villes dites secondaires, moyennes ou petites* », précise-t-elle – elle est elle-même spécialiste de Chiang Mai en Thaïlande (environ 130 000 habitants). « *Cela nous permet de mieux observer les dynamiques et les transformations induites, dans une relation plus ou moins directe avec la BRI, dans des villes qui sont en quête de leviers de développement.* »

L'enjeu est de nuancer l'image d'une Chine conquérante qui imposerait sa volonté au reste de l'Asie. « *C'est parfois vrai, mais les choses sont toujours plus complexes dans le détail. C'est pourquoi nous voulons sortir d'une vision trop "macro" et étudier très concrètement ce qui se passe à l'échelle locale.* » À Chiang Mai par exemple, il est

11 February 2022, Mecklenburg-Western Pomerania, Mukran: The cargo ship "Breb Xian" comes from the St. Petersburg region (Russia) and docks at the port of Mukran as part of a new "Silk Road" connection between China and Germany. The containers from Wuhan in China cover part of the route by water and are reloaded onto rail cars on the island of Rügen.

difficile de décréter si la ville fait ou non partie de la BRI. « *Tout est donc une question de degré, résume la chercheuse. Les villes sont plus ou moins reliées à un réseau et à l'imaginaire d'une sempiternelle route commerciale asiatique.* » De plus, des acheteurs chinois utilisent ce réseau pour développer leurs activités, mais aussi, parfois, pour fuir des politiques jugées trop répressives dans leur pays. « *C'est une utilisation qui est différente de ce pourquoi la BRI est développée, et qui va à l'encontre de ce que souhaitent les autorités chinoises. Mais elle est aussi une conséquence de ce projet.* » L'enjeu de « *VinoRosa* » est plus généralement de rendre compte de cette complexité, tout en affinant les connaissances sur l'influence réelle de la Chine à travers le monde.

➔ **Fabien Trécourt**
(Journaliste)

2. Financé par l' « Agence nationale de la Recherche » dans la catégorie « *Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs* », jusqu'en juin 2024

Sophie Lambroschini,

spécialiste de la Russie et de l'Ukraine contemporaines,
chercheuse au Centre Marc Bloch



© Sophie Lambroschini

s'accommodent au quotidien d'un contexte géopolitique tendu. Centré sur les acteurs, il propose une lecture renouvelée des sociétés d'Ukraine et de Moldavie installées dans un état durable d'instabilité politique et sociale aux portes mêmes de l'Union européenne. Il veut éclairer de manière multidisciplinaire par l'approche du politiste, anthropologue, géographe et historien les manières dont les acteurs orientent leur choix pour subvenir à leurs besoins, pour entreprendre, pour se former ou se projeter dans l'avenir, en dépit de l'instabilité des allégeances géopolitiques et des champs politiques.

Nos chercheurs explorent comment les « *espaces* » et les « *lieux* » affectent les transformations sociales, à savoir la manière dont ils façonnent les événements et les processus historiques et sociaux. L'originalité du projet consiste à ne pas considérer les sociétés ukrainiennes et moldaves comme des versions périphériques du modèle européen mais à s'intéresser aux effets microsociaux de leur position « *entre-deux* » entre les sphères d'intervention occidentale et russe. Le projet prend ainsi le contre-pied d'une vision ordinaire qui fige ces sociétés dans des altérités culturelles et historiques.

Le projet est né de synergies interdisciplinaires et internationales développées au Centre Marc Bloch (CMB) au cours des années 2010-2019, et du projet « *Phantomgrenzen in Ostmitteleuropa* ». Il réunit en partenariat le CMB, le laboratoire CNRS Géographie-cités et un centre phare à Berlin, le Zentrum für Osteuropa- und Internationale Studien (ZOIS), en collaboration avec des collègues d'Ukraine et de Moldavie. Le projet LimSpaces vise à faire dialoguer les approches française et allemande dans le champs des études est-européennes. Il vise également à ouvrir un espace pour accueillir

M adame, vous coordonnez le projet « *LimSpaces - Vivre l'entre-deux. Stratégies d'adaptation et horizons d'attente d'acteurs ordinaires en Ukraine et Moldavie* » en partenariat avec le Centre Marc Bloch (CMB), l'UMIFRE berlinoise. Pourriez-vous nous présenter le projet initial ?

Sophie Lambroschini : Le projet Limspaces a débuté il y a un an en septembre 2021. Financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) et son équivalent allemand la Deutsche Forschungsgemeinschaft (DFG), il a pour objectif d'explorer comment les populations d'Ukraine et de Moldavie

et promouvoir la recherche moldave et ukrainienne en Union européenne.

Comment le déclenchement de la guerre en a modifié les contours ?

S. L. : L'invasion russe a été un choc terrible pour tout le monde. Mais malheureusement, cela montre la pertinence de notre projet et le besoin immédiat de produire des connaissances sur ces régions menacées existentiellement. La guerre a aiguisé notre propos : du jour au lendemain les populations d'Ukraine qui devaient « faire avec » une instabilité tendue dans leur quotidien étaient confrontées à l'incertitude la plus extrême – le risque vital. À celui-ci s'ajoutent les risques de perte d'emploi, de maison, de vie de famille...

Nos recherches ciblent désormais de manière nouvelle les populations d'Ukraine victime d'une guerre de grande envergure, et celles de Moldavie vivant dans cet entre-deux géopolitique, ainsi qu'au moins 12 millions de déplacés internes et réfugiés. C'est près d'un quart des Ukrainiens qui ne vivent plus là où ils vivaient il y a un an.

Dans sa version d'origine la recherche de Limspace reposait sur une importante collecte de données qualitatives originales (entretiens, observations ethnographiques, études cartographiques) lors d'enquêtes conduites sur une douzaine de sites en Ukraine et Moldavie, y compris dans les territoires séparatistes aux frontières des républiques autoproclamées de Donetsk et de Lougansk, et en Transnistrie. Nombre de nos recherches de terrain sont devenues irréalisables et nous avons dû redéfinir et retrouver une cohérence.

Une autre question est la pertinence de cette comparaison puisque les conditions des deux pays sont devenues incomparables. L'équipe va réorienter notre étude sur la Moldavie pour interroger non seulement l'expérience de l'entre-deux, mais aussi ce que cela signifie d'être à une telle proximité d'un conflit qui pourrait menacer l'existence même de son pays et de sa région. Aussi, les conséquences du déracinement doivent être intégrées. Par exemple, le projet Limspace s'intéressera aux stratégies d'adaptation des réfugiés partis dans des pays de l'Union européenne. Une chercheuse

ukrainienne explore aussi les dynamiques de sociabilité dans l'accueil des populations déplacées à l'intérieur même de l'Ukraine.

Ensuite, nous réfléchissons à comment mieux ancrer la collaboration avec nos collègues d'Ukraine et de Moldavie dans le champ scientifique européen. C'est aussi une façon d'exprimer concrètement notre solidarité avec nos collègues en situation difficile et aussi de mieux faire connaître leurs travaux. Aussi, les recherches de nos collègues ukrainiens et ukrainiennes sont une source précieuse dans des conditions d'accès difficile au terrain. Limspace accueille cette année une doctorante et un chercheur-géographe venus d'Ukraine.

Vous étiez quelques semaines à peine avant l'invasion russe dans la partie orientale de l'Ukraine pour y conduire des enquêtes. Ce terrain de recherche était déjà alors difficile compte tenu de la situation sécuritaire depuis 2014, comment appréhendez-vous votre travail de chercheuse ?

S. L. : Mes propres recherches portent sur le fonctionnement au quotidien des systèmes d'infrastructures vitales dans un contexte de conflit armé. J'analyse les stratégies des acteurs travaillant pour des services publics comme l'eau et l'électricité et qui sont exposés au risque de la guerre de manière quotidienne. Depuis 2018 je travaillais dans le Donbas, exposé dès 2014 à la guerre. Mon premier cas d'étude est une régie de

distribution d'eau qui chevauchait la ligne de démarcation entre les territoires contrôlés par Kiev et les territoires séparatistes soutenus par Moscou. Cette entreprise ukrainienne a réussi à gérer un système de distribution d'eau pour 400 000 personnes, ainsi que de nombreuses industries et entreprises agricoles et ce malgré les tirs hebdomadaires sur leurs installations.

Ce système de pompage et de canalisations s'étendait sur 300 kilomètres du nord jusqu'au sud à la ville de Marioupol en aval. J'ai documenté et analysé comment ces plombiers, électriciens, ingénieurs, administrateurs ont fait le choix de rester dans une zone dangereuse, ont développé des stratégies et des pratiques techniques et gestionnaires à court, moyen et long terme pour maintenir en vie ce système malgré la violence, et comment leurs dynamiques familiales en étaient influencées.

Malheureusement ce réseau d'eau, situé à l'un des épicentres des attaques de l'armée russe depuis plusieurs mois, a été l'une des nombreuses victimes de la guerre : les installations ont été détruites, la ville de Marioupol a été privée d'eau ainsi que des centaines de milliers de personnes en amont, les 12 000 employés de l'entreprise ont été forcés à fuir. Je reste en contact avec mes contacts là-bas par téléphone lorsque c'est possible et je développe un autre cas d'étude dans une zone plus facile d'accès. J'appréhende mon travail de chercheuse en Ukraine comme un engagement multiple. Je tiens beaucoup à produire une recherche qui a une valeur pratique. J'ai beaucoup communiqué dans les milieux d'expertise, de développement, avec les journalistes. Durant les six premiers mois de la guerre les services publics vitaux dans presque toutes les villes d'Ukraine ont été affectés – par les tirs directs dans les zones de guerre ou nouvellement occupées, par la pression démographique des nouveaux usagers, les déplacés internes, par un manque de personnel, par l'impossibilité de réaliser des réparations ou travaux d'entretien de routine par manque de moyen ou d'approvisionnement...

Comprendre les conditions de travail de ces infrastructures est donc important pour la logistique et la planification des réparations et

des investissements dans la reconstruction financée par l'Union européenne et les États-Unis. Au plan théorique mon exploration des interactions entre les espaces de violence et monde du travail permet de révéler l'émergence de nouvelles formes de solidarités et de souveraineté instructives pour la compréhension des sociétés en général.

J'appréhende aussi mon travail de chercheuse comme étant étroitement lié au terrain. Je pense que mon expertise aide à mieux faire connaître et expliquer cette société à des publics divers parce qu'elle est ancrée dans des séjours en Ukraine au plus près des populations. Cette préférence pour le terrain provient en partie de mon expérience initiale de journaliste en Russie et en Ukraine dans les années 1990. C'est aussi la curiosité et le plaisir des rencontres humaines, de comprendre et de toucher la « tuyauterie » au sens propre et figuré. Mais il s'agit aussi d'appréhender les dynamiques sociales profondes qui permettent de réfléchir au-delà des réalités régionales. « Descendre » au niveau micro pour faire émerger (de manière peut-être contre-intuitive) des enseignements universels sur les sociétés en guerre à partir de cas d'étude en Ukraine. »

« Certaines recherches bâties sur la collecte de données qualitatives locales font partie du faisceau d'informations qui permettent de décrypter les crises et les lieux sensibles ».

De manière générale, comment les chercheuses et chercheurs en mission à l'international peuvent mener leurs recherches sur des terrains sensibles ?

S. L. : L'accès au terrain est devenu très compliqué. Il y a l'aspect sécurité. Il y a une dimension éthique. Il y a aussi des problèmes bureaucratiques. Nous cherchons bien sûr à diversifier nos réseaux et nos méthodes grâce aux outils numériques (entretiens par zoom, collecte de données numériques...) mais la valeur de nos recherches réside beaucoup dans le contact direct et immédiat avec le terrain. D'ailleurs, certaines recherches bâties sur la collecte de données qualitatives locales font partie du faisceau d'informations qui permettent de décrypter les crises et les lieux sensibles. Ils viennent compléter le travail des diplomates, humanitaires, journalistes et autres acteurs solidaires sur le terrain des populations vulnérables. Je pense qu'il faut réfléchir de manière collective et pragmatique sur les moyens de permettre cette recherche en terrain sensible.



© Sophie Lambroschini

LE DOSSIER

LES SOCIÉTÉS

face aux défis du
changement climatique

Entretien avec

Stéphane Crouzat

Ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies renouvelables et la prévention des risques climatiques.



© Frédéric De la Mure

Pourriez-vous nous indiquer les grandes lignes de votre mission en tant qu'ambassadeur chargé des négociations sur le changement climatique, pour les énergies renouvelables et la prévention des risques climatiques ?

S. C. : Ma mission comme ambassadeur chargé du climat c'est d'abord d'animer une « *équipe Climat* ». Cette équipe coalise des forces et des individus éparpillés dans différents services de l'Etat : MEAE, ministère de la Transition énergétique, ministère des Finances, ministère de l'Agriculture, ADEME, ONERC, AFD. Nous préparons les grands rendez-vous climatiques que sont les COP ainsi que les intersessions entre les COP. Je dirige la délégation française lorsqu'une autorité politique n'est pas présente.

Je représente aussi la France lors des coordinations européennes. Je participe aux groupes de travail de l'UE qui préparent les conclusions du conseil environnement. Comme vous le savez, l'UE parle

“

La France a un rôle singulier du fait de l'accord de Paris. Nous sommes, d'une certaine façon, dépositaires de l'esprit de l'accord ».



© Frédéric De la Mure

Cop26, le président Emmanuel Macron et l'équipe climat

d'une seule voix durant les négociations climatiques ce qui implique de définir une position commune. A cela s'ajoute la représentation de la France ainsi que la négociation des communiqués ministériels G7 et G20.

Un deuxième aspect de ma tâche est la prévention des risques climatiques. La France préside à cet égard actuellement l'initiative CREWS (*Climate Risks and Early Warning Systems*) permettant d'alerter des populations vulnérables en cas d'événements climatiques extrêmes.

Depuis la COP 26, un important travail sur les partenariats a été engagé avec les JETPs (*Just Energy Transition Partnerships*) rassemblant des bailleurs internationaux (France, Royaume-Uni, Allemagne, UE, USA) pour proposer des solutions pour décarboner l'économie de certains pays ainsi que leur accompagnement vers une transition décarbonée par le développement

« Nous échangeons avec des interlocuteurs de la société civile, des parlementaires, des étudiants, des entreprises car la crise climatique exige l'implication de tous ».

d'énergies renouvelables : le premier a été engagé avec l'Afrique du Sud et l'objectif est d'y ajouter l'Indonésie, le Vietnam, l'Inde, le Sénégal. Enfin, nous travaillons aussi sur le plaidoyer. Nous échangeons avec des interlocuteurs de la société civile, des parlementaires, des étudiants, des entreprises car la crise climatique exige l'implication de tous.

L'accord de Paris de 2015 a été unanimement salué comme un succès de la diplomatie française, quel bilan pourriez-vous en dresser ?

S. C. : Nous avons déjà la CNUCC, Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adoptée au sommet de la Terre en 1992 et entrée en vigueur en 1994, témoin d'une prise de conscience du risque du changement climatique par la communauté internationale mais qui ne fixait pas d'objectifs précis de limitation d'élévation de la température mondiale.

L'accord de Paris quant à lui fixe un objectif d'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. L'accord aujourd'hui est quasi universel : seuls 4 États ne l'ont pas ratifié : l'Iran, le Yémen, la Libye et l'Erythrée.

Cet accord est court mais très dense. Il demande à chaque Etat de déposer une contribution déterminée au niveau national, c'est-à-dire une contribution nationale à l'effort collectif pour la réduction d'émissions de gaz à effets de serre (GES). Cette approche dite « *bottom-up* » tranche avec le protocole de Kyoto qui imposait des réductions d'émissions aux pays développés. Avec l'inclusivité de l'accord de Paris, tout le monde est à bord pour participer à l'effort collectif. Chaque partie entreprend cet effort à la mesure de ses moyens avec une obligation de rehaussement de l'ambition tous les 5 ans.

Deux autres objectifs caractérisent cet accord : renforcer les capacités d'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques, et rendre les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient aux changements climatiques.

Lorsque l'on parle de l'accord de Paris, la question de son fonctionnement est cruciale. Il est désormais opérationnel grâce aux règles d'application de l'accord négociées pendant de longues années. Ce n'est qu'à la COP 26 qu'a été terminé le *Rule Book* de l'accord de Paris, qui permet aujourd'hui d'affirmer son caractère opérationnel.

Aussi, se pose l'éternelle question en droit international de ce que représente un accord contraignant. Dès lors qu'un Etat signe et ratifie un traité, il s'engage à le respecter. Mais encore une fois, comme il n'y a pas d'objectif fixé par le haut, les États s'engagent à faire ce qu'ils pensent être le maximum à la mesure de leurs moyens au moment où ils soumettent leur contribution. Cinq ans plus tard, ils s'engagent à rehausser leur ambition. C'est donc une forme de pression par les pairs : lorsqu'un cycle d'ambition s'engage, chacune des parties reste attentive à la contribution des autres.

Par ailleurs, l'accord de Paris devient opposable devant les juges. C'est ce qui se passe en France, où le conseil d'Etat et le tribunal administratif ont

été saisis par des plaignants pour non-respect des dispositions de l'accord.

Enfin, sans l'accord de Paris, nous serions peut-être dans une trajectoire d'augmentation de la température entre 4 et 5 degrés, à l'horizon 2100, alors que nous nous situons aujourd'hui dans une trajectoire entre 1,8°C et 2,7°C - ce qui reste certes très insuffisant quand on voit déjà les conséquences d'une augmentation à 1,2°C. L'accord de Paris a permis de ralentir la hausse effrénée des températures. Il représente une boussole pour toutes les parties pour contenir ce réchauffement. Il reste encore beaucoup à faire pour s'inscrire dans la trajectoire fixée par l'Accord.

La COP27 se tient à l'automne 2022 à Charm El Cheikh en Egypte, quels en sont les grands enjeux alors que le dernier rapport du GIEC invite les États à agir vite. Qu'est-ce que la France attend de ce rendez-vous ?

S. C. : La COP 27 à Charm El Cheikh, doit être, comme le disent les Egyptiens eux-mêmes, une « *COP de la mise en œuvre* ». De nombreux engagements ont été pris à Glasgow et il s'agit maintenant de les mettre en œuvre. Il s'agit par exemple d'établir un programme de travail sur l'atténuation courant jusqu'en 2030 pour que nous continuions collectivement à réduire nos émissions durant cette décennie critique. Car comme la communauté scientifique nous le rappelle, il nous reste très peu de temps pour réduire sensiblement nos émissions et espérer tenir le cap des 1,5°C.

L'UE a rehaussé son ambition l'année dernière - les 27 États-membres soumettent ensemble une seule et même contribution européenne - pour la porter à au moins 55% de réduction d'émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, contre 40% auparavant. Elle devra donc fournir un effort considérable : sachant qu'elle a réduit ses émissions de GES de 20% par rapport à 1990, il lui reste moins d'une dizaine d'années pour faire les 35% restants et atteindre son objectif de 55% ; un défi extraordinaire que l'UE pense pouvoir relever en se dotant du paquet législatif « *Fit for 55* ».

On parlera aussi beaucoup de financement climat. Les États développés ont promis en 2009 d'augmenter leur finance climat pour les pays en développement à hauteur de 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020, or cet objectif n'est pas encore atteint : en 2020, l'OCDE nous informait que nous n'étions qu'à 83,3 milliards de dollars. Ce sujet fait l'objet d'une attention soutenue à la COP. Il y a aussi la question de

« L'accord de Paris a permis de ralentir la hausse effrénée des températures. Il représente une boussole pour toutes les parties pour contenir ce réchauffement ».

l'objectif post-2025 : qu'allons-nous promettre, nous collectivement, pays développés, pour aider les pays en développement à partir de 2025 ? Il y a enfin l'engagement pris à Glasgow de doubler la finance climat pour l'adaptation d'ici 2025 par rapport à 2019. Nous France, nous faisons un effort important en matière de finance climat, car nous mobilisons 6 milliards d'euros par an, dont 2 milliards pour l'adaptation.

Il y aura aussi la question très sensible des pertes et préjudices, c'est à dire des impacts irréversibles occasionnés par le changement climatique, liés à des catastrophes soudaines mais aussi à des facteurs à évolution lente, comme la montée des eaux. Cela pourrait devenir une réalité avec des îles ou des territoires complètement submergés. Il y a donc tout un débat sur ce sujet complexe du financement des pertes et préjudices. De nouvelles idées circulent : faut-il créer une facilité spécifique ? Que faire pour mieux y remédier ?

Enfin, la COP 27 sera l'occasion de nouvelles initiatives, comme à chaque COP, mais surtout il faudra suivre les engagements de la COP 26 sur des domaines sectoriels : on se souvient de la déclaration sur le méthane, d'un engagement sur les forêts, de déclarations sur les financements internationaux des énergies fossiles qui engagent les pays signataires à ne plus financer de crédits exports pour des projets fossiles dès la fin 2022, déclarations auxquelles la France a adhéré.

La lutte contre le changement climatique et ses effets requièrent la mobilisation de tous. Comment concevez-vous l'articulation des actions des États avec celle des sociétés civiles ?

S. C. : En effet la lutte contre le changement climatique, ce n'est pas seulement l'affaire des Parties à la CNUCC, c'est l'affaire de tous. Ceci a été rendu très réel à la COP 21, avec l'Agenda de l'action, réunissant les initiatives de tous les acteurs, quels qu'ils soient. Notamment les acteurs infra-étatiques : on pense aux collectivités locales, aux États fédérés, aux entreprises, à la société civile et aux citoyens de manière générale. On observe de nombreuses initiatives qui vont de la Californie ou du Québec, établissant un marché carbone à l'image du marché carbone

européen, aux engagements d'entreprises : internalisation du prix du carbone dans les décisions des entreprises pour orienter leurs investissements ; engagements de neutralité en carbone à tel horizon.

On a vu à la COP 26, l'initiative GFANZ (*Glasgow Financial Alliance for Net Zero*) qui réunissait 450 grands investisseurs représentant 130 000 milliards de dollars de fonds, s'engageant à des investissements neutres en carbone à l'horizon 2050. Ce foisonnement d'initiatives pose la question de la crédibilité de tous ces engagements. Ce point doit être évoqué à la COP 27, le secrétaire général a indiqué qu'il mettrait en place un panel d'experts pour établir des standards et critères mesurant la crédibilité de tous ces acteurs non étatiques. Nous-mêmes en France, avons une initiative de plateforme, le *One Planet Data Hub*, permettant à tous de voir les engagements des entreprises et leur respect.

Et enfin toutes les sociétés civiles doivent être un aiguillon pour les États : les ONG, les mouvements de jeunesse. On pense évidemment à Greta Thunberg qui a réussi à mobiliser la jeunesse sur les questions climatiques et qui joue un rôle crucial pour nous rappeler à la nécessité de respecter et de rehausser nos engagements.

Quel rôle la diplomatie climatique de la France peut-elle occuper dans le renforcement de son influence ? La France, à travers l'UE promeut-elle un modèle climatique ?

S. C. : La France a un rôle singulier du fait de l'accord de Paris. Nous sommes, d'une certaine façon, dépositaires de l'esprit de l'accord. La France a été et est encore félicitée pour ce succès, ainsi que pour la mobilisation du réseau diplomatique, exceptionnelle en amont de la COP 21, mais aussi après l'accord quand la France s'est démenée pour encourager des ratifications rapides afin qu'il entre en vigueur en un temps record. Cela conduit la France à être toujours ambitieuse au sein de l'UE, et à s'appliquer à elle-même les ambitions qu'elle porte à l'international, en légiférant sur les questions climatiques. Une loi sur les énergies renouvelables a été présentée en conseil des

« Comme la communauté scientifique nous le rappelle, il nous reste très peu de temps pour réduire sensiblement nos émissions et espérer tenir le cap des 1,5°C ».



Plénière de la cop26

ministres le 26 septembre pour accélérer le développement des énergies renouvelables ; on se souvient de la loi climat et résilience ; la France est le premier pays au monde à réaliser depuis 2021 une évaluation environnementale de l'ensemble de son budget. Nous travaillons pour porter cette ambition au niveau de l'UE : on l'a vu avec la PFUE et les efforts que la France a fournis pour avancer le plus vite possible sur le paquet *Fit for 55*, l'arsenal législatif européen, le renforcement du marché carbone, la création d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, l'augmentation des cibles d'énergies renouvelables, la fixation d'une date – 2035 – à partir de laquelle on ne pourra plus vendre de véhicules neufs à moteur thermique. Tout ça a bien avancé au cours de la présidence française de l'UE : nous avons maintenant un accord au niveau du Conseil de l'UE et nous devons poursuivre les discussions avec le Parlement européen. Nous portons aussi une voix ambitieuse dans d'importantes instances mondiales : le G7 et le

« La France est le premier pays au monde à réaliser depuis 2021 une évaluation environnementale de l'ensemble de son budget ».

G20. Le G7 représente 1/3 des émissions mondiales et le G20, près de 80% des émissions.

Nous avons aussi des engagements nationaux : l'engagement financier de 6 milliards chaque année est un effort important. Nous sommes un des grands contributeurs au Fonds vert pour le climat, actuellement co-présidé par la France, avec 1,5 milliards de dollars sur quatre ans.

Et enfin, il y a l'initiative CREWS (*Climate risk early warning system*), actuellement présidée par la France, et l'initiative IPAC (*International Program for Action on Climate*) qui permettra à l'OCDE d'analyser les engagements des États participants pour voir s'ils sont sur une bonne trajectoire et si leur redevabilité peut être précisée de manière transparente. Donc la France a une voix forte à faire valoir et se donne les moyens de la porter au plan international.

➔ **Propos recueillis le 21/09/2022**

Entretien avec Magali Reghezza-Zitt

Membre du Haut Conseil pour le climat et la prévention des risques climatiques, maître de conférence habilitée à diriger des recherches en géographie, ENS-PSL, directrice scientifique du département sciences humaines et sociales à la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Vous êtes géographe, spécialiste des questions climatiques. Les effets du changement climatique se font de plus en plus violemment sentir partout dans le monde. La priorité devrait-elle d'ores-et-déjà être à l'adaptation, plus qu'à l'atténuation ?

M. R.-Z. : Le changement climatique est déjà là, et l'atténuation ne suffit plus. Il faut aussi nous adapter, c'est-à-dire réduire notre exposition et notre vulnérabilité aux conséquences du climat qui change. Mais l'adaptation ne doit pas être un prétexte pour ne pas réduire nos émissions. Le niveau de réchauffement est en effet une limite dure à l'adaptation des écosystèmes et des sociétés humaines. La poursuite des trajectoires actuelles d'émissions de GES nous conduirait à dépasser les +2°C depuis 1850-1900 d'ici 2050. Plus on s'éloigne de ce +2°C, plus on entre dans l'incertitude. Et le rythme actuel de nos émissions nous conduit vers un réchauffement additionnel de +2,8 °C à la fin du siècle. Seule une diminution drastique et immédiate de nos émissions pourrait stabiliser le réchauffement sous 2°C, voire proche de 1,5°C dans la seconde moitié du 21^e siècle. On doit donc accélérer fortement l'atténuation, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, tout en déployant les solutions d'adaptation existantes. Dans les deux cas, on a besoin de changements systémiques et structurels, avec des moyens humains, financiers, technologiques, juridiques, à la hauteur du défi.

« Nous devons modifier en profondeur nos modes de vies, de production, de consommation et construire un monde bas-carbone, sans augmenter les inégalités ni réduire le bien-être et la qualité de vie ».

Vous êtes membre du Haut Conseil pour le climat. Pourriez-vous nous présenter les grandes missions de cette institution ? On entend de plus en plus parler de « planification écologique ». De quoi s'agit-il ?

M. R.-Z. : Le HCC est un organisme indépendant chargé d'évaluer la politique climatique de la France, de donner des avis et d'émettre des recommandations en matière d'atténuation et d'adaptation. Nous remettons chaque année un rapport sur ces politiques climatiques, mais pouvons également être saisis ou nous saisir de questions spécifiques. Nous avons par exemple produit un rapport sur les bâtiments ou un avis sur la crise COVID. La planification écologique renvoie à une stratégie globale, transversale, qui va fixer le cap de la transition « écologique », en intégrant les dimensions énergétiques. Qu'il s'agisse de crise climatique ou d'érosion de la biodiversité (les deux s'amplifient mutuellement), les diagnostics sont désormais robustes, les solutions sont connues et leur efficacité évaluée. Pour autant, les changements structurels impliqués par l'atténuation et l'adaptation appellent la définition d'objectifs, de jalons temporels, et, au-delà, la définition des priorités, le fléchage des moyens, l'arbitrage entre différentes options, la répartition des coûts de transition et des co-bénéfices. Tout cela appelle un pilotage stratégique au niveau national. Nous ne pouvons plus continuer à croire qu'on pourra se contenter de changements à la marge et continuer comme avant. Pour conserver notre bien-être dans un climat qui ne sera plus jamais, de notre vivant en tous cas, celui que nous avons connu, nous devons modifier en profondeur nos modes de vies, de production, de consommation et construire un monde bas-carbone, sans augmenter les inégalités ni réduire le bien-être

et la qualité de vie. Cette planification devra à un moment donné avoir une dimension territoriale, l'un des leviers de la transition étant la répartition (et parfois la relocalisation) des personnes, des activités, des infrastructures, à travers l'aménagement du territoire.

Vous assurez avec votre équipe le suivi des UMIFRE au MESR. Quel rôle peut selon vous jouer le monde de la recherche dans la sensibilisation des gouvernements et des citoyens ?

M. R.-Z. : Comme l'a très justement dit Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du GIEC, lors du séminaire gouvernemental où elle s'est exprimée, ce n'est pas aux scientifiques de porter la charge mentale de l'action climatique. Ceci posé, nous manquons cruellement d'une expertise robuste sur le social. Certes, les sciences humaines et sociales ont déjà beaucoup travaillé sur la prévention des risques de catastrophes, les inégalités environnementales, la protection de la « nature ». Mais les décideurs publics et privés ne disposent pas pour l'instant de données socio-économiques suffisantes pour piloter la transition juste, mesurer l'impact socio-économique des

« Il est nécessaire de développer rapidement, de manière méthodique, la recherche SHS sur le climat, la biodiversité, les pollutions (notamment plastique) et la transition juste, en insistant sur la formation des chercheurs de demain et leurs débouchés, au-delà du monde académique ».

politiques climatiques, évaluer l'appropriation des politiques publiques par les parties prenantes, suivre la mise en œuvre de la territorialisation des dispositifs, développer la compréhension des verrous et leviers sociaux d'action, inscrire les petits gestes dans les structures collectives, etc. Il est absolument indispensable de renforcer la recherche en SHS dans une perspective pluridisciplinaire et de construire le continuum nécessaire entre sciences sociales, expertise, conseil, qui sont complémentaires, mais distincts. Il est nécessaire de développer rapidement, de manière méthodique, la recherche SHS sur le climat, la biodiversité, les pollutions (notamment plastique) et la transition juste, en insistant sur la formation des chercheurs de demain et leurs débouchés, au-delà du monde académique. De nombreux pays ont engagé ce travail de refondation, sur le modèle de ce qu'ont accompli les sciences non-SHS dans les décennies passées. Il existe aujourd'hui des centres mondialement connus comme le *Tyndall Center*, le *Stockholm resilience center*, le *Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung* (PIK), etc. Les enjeux en termes de souveraineté, de diplomatie, d'innovation sociale, de valorisation économique sont énormes.



© Clément Szczuczynski

Mise en récits et analyse des changements environnementaux, perspective nigériane

Dans un contexte où les pouvoirs publics nigériens se mobilisent peu face aux problèmes environnementaux, l'IFRA-Nigeria a participé à plusieurs événements autour de ces questions. Ces espaces de dialogues témoignent de la diversité et du dynamisme (relatif) des récits et analyses sur les rapports des sociétés nigérianes urbaines aux changements climatiques.

Au Nigéria, les contextes économiques et sécuritaires semblent laisser peu de place dans les agendas politiques et médiatiques aux enjeux environnementaux. L'absence dans la campagne présidentielle 2023 de débats sur l'environnement en général et sur l'eau en particulier (inondations et montée des eaux¹, sécheresse et désertification au nord) est éclairant, et cela même quand les différentes autorités locales, régionales et fédérales portent ou sont associées à des projets environnementaux de plus ou moins grande envergure².

La multiplication des projets de recherche accueillis par l'IFRA sur des thématiques liées à l'environnement a conduit l'institut à se positionner en faveur d'un dialogue (académique ou non) sur les enjeux environnementaux. Durant le premier semestre de l'année 2022, l'IFRA-Nigeria a participé à un cycle de débats d'idées sur les défis environnementaux au Nigéria, en collaboration avec le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France.

« La multiplication des projets de recherche accueillis par l'IFRA sur des thématiques liées à l'environnement a conduit l'institut à se positionner en faveur d'un dialogue (académique ou non) sur les enjeux environnementaux ».

Discours sur l'environnement, diversité des acteurs et des disciplines

L'IFRA a ainsi contribué à la production et la discussion de savoirs scientifiques et citoyens sur les changements environnementaux au Nigéria à travers trois événements.

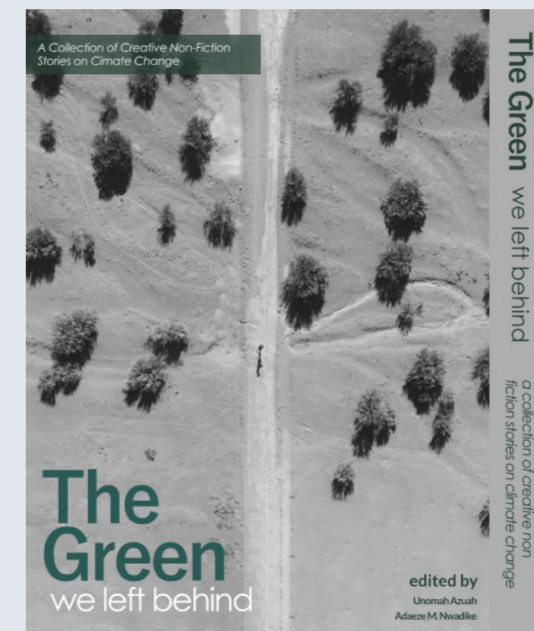
- Une conférence sur les modèles de transition durable à l'Alliance Française de Lagos pour la Journée de la Terre (21 avril 2022) avec l'Ambassadrice de l'économie circulaire Nathalie Boyer, une ONG d'éducation à l'environnement et deux entreprises spécialisées dans l'environnement (énergie et gestion des déchets)³. Ces acteurs nigériens montraient une volonté d'appliquer le modèle d'économie circulaire à leurs échelles, mais rendaient compte d'un ensemble de difficultés, notamment financières, logistiques, humaines et politiques.

- Une table-ronde "Vies urbaines et changements environnementaux" (10 mai 2022). Cette table-ronde, fruit d'une collaboration entre des jeunes chercheurs de l'Université de Lagos et de l'IFRA-Nigeria⁴, proposait d'ouvrir un espace de discussion autour du rapport direct entre les populations urbaines (citoyens et gouvernements) et les changements environnementaux (au niveau social,

économique et politique). Les contributions sélectionnées relevaient de disciplines diverses (science-politique, géographie, histoire, psychologie, écomusicologie et sociologie). Des membres de la société civile étaient aussi invités. Quatre articles publiés dans la série de *Working Papers* de l'IFRA-Nigeria⁵ sont issus de cette rencontre.

- Participation de l'IFRA-Nigeria au jury d'un concours d'écriture non-fictionnel sur les changements climatiques au Nigéria "The Green we left behind" (mai-juin 2022). Sollicitée par Unoma Azuah la coordinatrice de ce projet littéraire militant⁶, Juliette Refflé⁷ a participé à la sélection et au classement de récits recueillis par un appel largement diffusé sur les réseaux sociaux. Ce concours d'écriture soutenu par l'Institut Français du Nigéria révèle une volonté de la scène littéraire nigériane de multiplier les savoirs et les narrations sur les effets des changements environnementaux.

« Peu de communications scientifiques se sont intéressées à la dimension sensible du rapport des individus ou des communautés aux changements environnementaux ».



Couverture du livre issue du concours de nouvelles non-fictionnelles, *The Green we Left Behind*, 2022.



1. En 2022, des inondations exceptionnelles ont eu lieu dans toutes les régions du Nigéria, au sud et au sud-ouest en juin, et au nord et au nord-est en septembre. guardian.ng.
 2. L'État fédéral du Nigéria est notamment partie prenante de projets initiés par les Nations Unies. Ainsi, le Great Green Wall associe vingt-deux pays du continent ainsi que des organisations internationales et des bailleurs de fonds, avec pour objectif de végétaliser l'un espace sahélien allant du Sénégal à Djibouti.
 3. Richbol Environmental Services Limited, collecte et gestion des déchets ; Newdigit Technologies, énergies renouvelables.
 4. Les membres du comité d'organisation étaient : Qlúwafóbilóbá Adéwúnmi (Docteurant en Sustainable Urbanization, Centre for Housing and Sustainable Development, Université de Lagos), Rémi Jenviron (Docteurant en Géographie, UMR 8586-Prodig, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, CNRS), Damilola Odekunle (Docteurante et chargée de cours, Department of Urban and Regional Planning, Université de Lagos) et Juliette Refflé (Chargée de mission recherche, IFRA-Nigeria).

5. IFRA-NIGERIA-PAPERS: Olusola Ayandele. Connectedness to Nature Among City Dwellers Around Floodplains in Ibadan Metropolis. [Research Report] IFRA-Nigeria Working Papers Series 86, IFRA-Nigeria. 2022, pp.1-14. (hal-03762081), Nadir A. Nasidi. Urbanism And the Conservation of The Natural Environment for Sustainable Development: A Case Study of Kano State, Nigeria, 1989-2020. [Research Report] IFRA-Nigeria Working Papers Series 87, IFRA-Nigeria. 2022, pp.1-20. (hal-03762087), Oluwabusolami Ojo, Victor Sokari. Environmental Non-Governmental Organisations, Response Actions And Soot Pollution Conundrum In Port Harcourt, Rivers State. [Research Report] IFRA-Nigeria Working Papers Series 89, IFRA-Nigeria. 2022, pp.1-24. (hal-03762071), Oluwaseyi Omowunmi Popogbe. Decomposition of Living Standard Practices in Selected Slums in Lagos State, Nigeria. [Research Report] IFRA-Nigeria Working Papers Series 88, IFRA-Nigeria. 2022, pp.1-18. (hal-03762107).
 6. Partenariat avec un blog littéraire. artsloungency.com.
 7. Chargée de mission recherche à l'IFRA-Nigeria (de décembre 2020 à novembre 2022).

LE DOSSIER

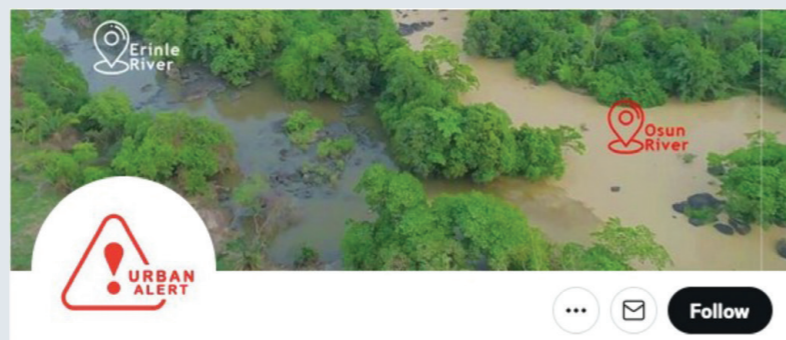
L'environnement, par les modèles et les oppositions

En participant à ces événements, l'IFRA-Nigeria s'inscrit dans la volonté actuelle du monde de la recherche de mener « une réflexion (...) sur la dimension sociale et politique des modes de production des savoirs sur la nature sur (le) continent (africain) »⁸. La circulation des modèles, principalement du Nord vers le Sud, ainsi que la réactualisation de couples conceptuels déjà existants sont apparues centrales dans les analyses.

Dans plusieurs communications académiques, les villes nigérianes ont été étudiées au regard de villes du Nord et des modèles proposés par les agences internationales (ONU, Banque Mondiale) de "green city" ou "sustainable urban development". L'exemple le plus marquant était la communication sur la possibilité et l'intérêt (ou non) d'encourager les mobilités douces à Port-Harcourt (sur le modèle de plans vélo de villes européennes).

Dans le contexte du concours d'écriture, les expériences sensibles des changements environnementaux étaient narrées de manière à faire ressurgir les oppositions citadins/ruraux, éduqués/non éduqués. Dans plusieurs nouvelles, les urbains voient et comprennent les changements d'un environnement rural, généralement lié à l'enfance, tandis que les ruraux ne les perçoivent pas et participent par leurs activités à le détruire. Les zones urbaines apparaissent alors comme les espaces au sein desquels les connaissances sur l'environnement émergent et se diffusent. Dans un même mouvement, cette opposition renforce une autre dialectique : l'urbain moderne montre la voie à un monde rural traditionnel. Ces oppositions, issues de la littérature scientifique, sont aujourd'hui remises en cause par des travaux scientifiques plus récents qui tentent de les dépasser en mobilisant d'autres sources, notamment les savoirs non-scientifiques, pour comprendre l'environnement⁹.

« Ces événements ont permis la rencontre des arènes académiques, artistiques et citoyennes nigérianes. Ils furent également les lieux de circulations internationales, depuis et vers le Continent, des savoirs, connaissances et approches sur l'environnement en Afrique de l'Ouest ».



Capture d'écran de la page twitter d'Urban Alert, initiative lanceuse d'alerte sur la pollution d'Osun River, Août 2022.

L'environnement par les acteurs et les échelles

Dans plusieurs récits et analyses, les situations de changements environnementaux constituaient les contextes spatiaux de relations conflictuelles. Il s'agissait pour les auteurs de mettre en lumière les confrontations entre citadins et autorités urbaines, industrie extractive et populations, agriculteurs et éleveurs, entre secteurs privé et public.

De manière plus transversale, les analyses semblent principalement construites sur une rhétorique développementaliste du manque (d'infrastructure, d'implication politique, d'écoute et d'éducation citoyenne). Par exemple, dans les études urbaines, sont mis en avant les manques de prise en compte des risques environnementaux (érosions côtières, inondations, îlot de chaleur, traitement des déchets, mise en danger et disparition des espaces végétaux urbains).

Cependant, lors de la table-ronde, l'intervention liminaire de Taibat Lawanson ainsi que certaines études de cas, comme l'intervention d'Anthony Adejuwon (*Urban Alert*) sur les pollutions de la rivière Osun¹⁰, ont rappelé l'importance de faire varier les échelles et d'observer les interactions entre acteurs institutionnels et non institutionnels,



© Obayomi Anthony Ayòdélé, Tarkwa Bay, Avril 2022

urbains et ruraux pour saisir la complexité des questions environnementales.

Par ailleurs, peu de communications scientifiques se sont intéressées à la dimension sensible du rapport des individus ou des communautés aux changements environnementaux. En revanche, les nouvelles révèlent une palette de perceptions fines liées aux expériences individuelles ou collectives de ces changements. De même, le rapport sensible au politique est présent à travers les récits d'expériences d'activisme face à l'industrie pétrolière.

Conclusions et pistes de réflexion

En somme, malgré des conclusions majoritairement pessimistes ainsi qu'une mobilisation de modèles souvent importés des institutions internationales et de concepts sujets à caution (développement durable, tradition/modernité), les discours produits lors de ces événements mettent en lumière des contextes très peu présents sur les questions environnementales : les sociétés urbaines nigérianes. Ils prouvent que les débats existent à ce sujet dans le monde académique, littéraire et militant nigérian. Il resterait à préciser les modalités d'émergence et de structuration (ou non) de ces discours et à observer plus finement la diversité des circulations des modèles (Sud-

Image utilisé pour le poster de Communication de la Table-Ronde du 10 mai 2022

Sud et Sud-Nord par exemple). De plus, il faut noter que ces discours scientifiques et littéraires se concentrent majoritairement sur l'observation de pratiques individuelles et modes de vies de populations pauvres, vulnérables et décrites parfois comme responsables (à travers leurs mauvaises pratiques). Nous nous garderons donc d'effectuer une montée en généralité trop hâtive.

Parallèlement, en tant qu'espace d'échange, ces événements ont permis la rencontre des acteurs académiques, artistiques et citoyens nigériens. Ils furent également les lieux de circulation, depuis et vers le Continent, des savoirs, connaissances et approches sur l'environnement en Afrique de l'Ouest. Ce cycle d'événements confirme la volonté de l'IFRA-Nigéria de pérenniser sa vocation à être une plateforme d'échange ; de production et de documentation de discours, savoirs et pratiques sur l'environnement depuis le Nigéria.

➤ Rémi Jenvrin

Doctorant en Géographie, CNRS - UMR 8586 Prodig - Paris 1 Panthéon-Sorbonne, affilié à l'IFRA-Nigeria.

➤ Juliette Refle

chargée de mission recherche, IFRA-Nigeria (jusqu'à août 2022), Assistante doctorante, Global Studies Institute, Université de Genève

8. Arango, Luisa, Émilie Guitard, Émilie Lavie. 2022. « Savoirs environnementaux en Afrique : introduction au numéro ». Sources. *Materials & Fieldwork in African Studies* n° 4, p. 5. <https://www.sources-journal.org/787>.

9. Ibid, p.8.

10. La question de la pollution de la rivière Osun, commence à dépasser la scène locale notamment grâce au travail d'UrbanAlert. theguardian.com.

Le Delta du Nil face au risque climatique

Poumon économique de l'Égypte, cette région fortement urbanisée est menacée par la montée des eaux, mais pas seulement. Le point avec Florian Bonnefoi, qui prépare une thèse sur les liens entre changement climatique et migrations.

Région fertile, riche en faune et en flore, terre d'agriculture depuis l'Antiquité, le Delta du Nil se situe là où le fleuve éponyme se jette dans la Méditerranée. « C'est un espace fragile, comme le sont généralement tous les deltas », rappelle Florian Bonnefoi¹. À l'approche de la mer, les sols deviennent moins inclinés. Un fleuve n'a plus la force d'acheminer tous les sédiments et en dépose le long de son chemin, tout en se divisant en plusieurs bras. Les terres tendent de ce fait à être riches en limon, parfaites pour l'agriculture et en même temps précaires. « Jusqu'en 1970, le renouvellement des dépôts de sédiments dans le Delta était assuré par la crue du fleuve même s'il variait d'une année sur l'autre, donne en exemple Florian Bonnefoi. La région a toujours été dépendante d'aléas environnementaux et climatiques »

Parmi les dangers aujourd'hui envisagés, le réchauffement et la fonte des glaces pourraient entraîner une montée des eaux déletère. « Concrètement ce serait 50 cm à 1 m d'élévation d'ici 2100, selon les estimations, entre 15 % et 25 % du Delta pourrait être submergé. » Si ce risque est le plus souvent mis en avant dans les discours politiques et médiatiques, il existe déjà d'autres problèmes. Avec l'élévation des températures, les tempêtes maritimes deviennent plus fréquentes, entraînant notamment des effondrements d'habitation. Par ailleurs, le sel marin pénètre de plus en plus les terres et les nappes phréatiques, jusqu'à 100 km au-delà du rivage, rendant difficile leur exploitation. Enfin, le trait de côte a tendance à s'éroder, mais le phénomène n'est pas tout à fait nouveau. Il résulte aussi de la construction

Le delta du Nil vu par satellite en mai 2021. C'est la région la plus densément peuplée d'Égypte, avec plus de 39 millions de personnes. (À droite, en noir, le golfe de Suez.)



©Image Modis Land Rapid Response Team, Nasa GSFC

du gigantesque barrage d'Assouan au tournant des années 1970, dont l'impact environnemental avait été mal évalué.

Alexandrie, symbole de la crise

« Le réchauffement climatique joue moins un rôle de cause que d'accélérateur et d'amplificateur, estime plus généralement Florian Bonnefoi. En deux ans, ce jeune chercheur a passé quatorze mois dans la région pour préparer sa thèse sur la perception du risque environnemental, ainsi que sur les discours et politiques publiques élaborés en conséquence. « Je recueille aussi bien le ressenti d'habitants de la région, de pêcheurs et d'agriculteurs notamment, que des articles sur la

COP27 dans la presse locale et nationale. » Le sujet n'est pas aussi discuté qu'il ne l'imaginait en Égypte. À l'international pourtant, la région est régulièrement érigée en symbole de la crise climatique. L'année dernière en ouverture de la COP26, par exemple, l'ex-Premier ministre britannique Boris Johnson alertait contre le risque d'une disparition d'Alexandrie, deuxième ville la plus peuplée d'Égypte avec ses sept millions d'habitants recensés.

D'après l'ARCA², un groupe de recherches sur l'adaptation de cette ville au changement climatique, 63 % des habitations sont à moins de 1,2 km de la côte et peuvent être considérées comme menacées par la montée des eaux. 280 000 emplois pourraient disparaître et deux millions de personnes être déplacées³. « Mais le réchauffement n'est pas le seul facteur, nuance Florian Bonnefoi. Les bâtiments sont depuis longtemps en mauvais état à cause du sel, du vent et de la mer ; les effondrements sont fréquents. Les inondations aussi, en raison d'un système d'évacuation des eaux de pluie défaillant ». De manière générale, toutes les villes côtières du Delta sont en difficulté depuis longtemps, d'Alexandrie à Port-Saïd. Le réchauffement climatique tend surtout à accentuer ces problèmes.

Une approche multifactorielle

Pour cette raison, Florian Bonnefoi reste réservé quant à la notion de « refuge climatique ». En 2012, une étude⁴ estimait que six millions d'Égyptiens pourraient être obligés de migrer à cause de la crise écologique. « Mais ces déplacements s'expliquent aussi par des facteurs économiques et géopolitiques », explique le chercheur. Les migrants partent parce qu'ils sont confrontés à la pauvreté, à d'importantes difficultés, ou encore parce qu'ils ont des raisons de penser que la vie serait meilleure et plus simple ailleurs... « Dans le Delta je n'observe pas encore de déplacement important, précise-t-il. En revanche, on peut constater des phénomènes plus fins et multifactoriels. Les pêcheurs commencent par exemple à s'éloigner de chez eux ou à faire d'autres activités dans la région, comme du travail saisonnier, parce qu'ils attrapent moins de poissons qu'avant et peinent à joindre les deux bouts. » En 2011, un important rapport britannique⁵ plaçait également pour une approche multifactorielle des migrations, tenant compte du changement climatique mais n'y réduisant pas ces déplacements.

Historiquement, les politiques de grands travaux menées en Égypte ont cherché à protéger la côte. « À Alexandrie, la première digue a été construite dès



©Shigeki Tao / Yomiuri / The Yomiuri Shimibun via AFP

Des plots de béton ont été ajoutés pour renforcer la protection de la citadelle de Qaitbay, une forteresse défensive du xv^e siècle, à Alexandrie (Égypte ; photo du 7 août 2022), car le taux d'élévation du niveau de la mer augmente en Égypte.

le 19^e siècle », donne en exemple Florian Bonnefoi. D'importantes infrastructures de béton ont par la suite permis de protéger la route et la ville de l'assaut des vagues. Mais cette bétonisation de la côte fait aujourd'hui partie du problème ; les blocs tendent à s'enfoncer dans la mer et à dégrader les écosystèmes... « Il est difficile d'imaginer une solution miracle, regrette le chercheur. L'idéal aurait été de concevoir les choses autrement dès le départ. Mais aujourd'hui cela reviendrait à tout détruire pour reconstruire ; c'est inenvisageable. »

D'autres programmes d'aménagement sont imaginés pour faire face aux conséquences du changement climatique : par exemple la réhabilitation des dunes, remparts naturels contre la mer, la conquête du désert ou même la création de tout un nouveau delta dans la région, grâce aux progrès de l'ingénierie agronomique. « Il faut garder à l'esprit que 95 % du territoire égyptien est désertique, tandis que la seule région du Delta est la source de 68 % de la production agricole, insiste Florian Bonnefoi. Outre la lutte contre le réchauffement climatique, il est essentiel que l'Égypte réussisse à s'adapter pour que le pays reste viable. »

➔ **Fabien Trécourt**
Journaliste

1. Doctorant au laboratoire Migrations Internationales, Espaces et Sociétés (MIGRINTER) et au Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (Cedej), basé au Caire.
2. « Alexandria Research Centre for Adaptation to Climate Change »

3. REDEKER Cornelia et KANTOUSH Sameh A., 2014, « The Nile Delta : Urbanizing on Diminishing Resources », *Built Environment*, vol. 40, no 2, p. 201212.
4. BATISHA Ayman F., 2012, « Adaptation of Sea Level Rise in Nile Delta Due to Climate Change », *Journal of Earth Science & Climatic Change*, vol. 3, no 2, p. 15.
5. « Migration et changements environnementaux planétaires : défis et opportunités futurs », *Government Office for Science*, 20 October 2011

Des catastrophes naturelles au changement climatique

La gouvernance multi-niveaux et l'articulation de plusieurs échelles spatiales et politiques au Japon

D'après le *Global Climate Risk Index*, le Japon est l'un des pays les plus exposés aux risques induits par les effets du changement climatique¹. Ce risque est accru par la grande vulnérabilité de l'archipel face à l'augmentation du niveau de la mer, aux typhons, aux tsunamis et à l'érosion des sols ; il est amplifié, à la fois, par une forte concentration côtière (habitations et infrastructures industrielles), et par le vieillissement accéléré de sa population. Le Japon est aussi le cinquième pays émetteur de gaz à effet de serre (GES) et suscite à ce titre des attentes importantes en termes de plan d'actions. En 2020, l'ancien Premier ministre Yoshihide Suga a renforcé l'implication du Japon dans la lutte globale contre le changement climatique avec l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 et la baisse des émissions de 46 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2013. Cette nouvelle orientation répondait non seulement à la pression internationale, mais aussi à l'impact du changement climatique au niveau local avec des régions de plus en plus exposées.

« Le Japon est le cinquième pays émetteur de gaz à effet de serre (GES) et suscite à ce titre des attentes importantes en termes de plan d'actions ».

En effet, les effets du dérèglement climatique diffèrent selon les conditions géographiques, économiques et sociales des territoires. Les défis et les modalités d'adaptation dans les territoires périphériques de l'archipel ne se posent pas dans les mêmes termes que pour les régions riches et urbanisées de l'axe Tôkyô-Fukuoka. Dans le cadre du projet de recherche *UrbanMorphoJap* en collaboration avec l'Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise (Umifre

19, CNRS / MEAE) et le *Laboratory for Integrated Micro-Mechatronic Systems* (LIMMS, CNRS / Université de Tokyo), nous avons commencé une première étude de terrain en prenant l'île de Shikoku, plus précisément sa partie ouest, comme objet d'étude. Shikoku fait partie des territoires japonais les plus exposés aux effets du changement climatique ; face à cela, les pouvoirs publics, comme les acteurs locaux, se sont organisés en développant des techniques et des pratiques diverses. En revanche, les tensions entre les territoires locaux et le gouvernement central se sont renforcées autour des questions énergétiques, notamment nucléaires.

Les vulnérabilités locales

L'île de Shikoku, située au sud-ouest du Japon, est habituellement confrontée aux aléas climatiques et aux risques liés aux catastrophes naturelles. La saison des pluies et les typhons, une vingtaine par an, frappent épisodiquement ses côtes, et sont à l'origine de nombreuses inondations, de coulées torrentielles et de glissements de terrain. La partie ouest, où se situent les départements de Ehime et Kôchi, fait partie des régions les plus chaudes de l'archipel avec des records à plus de 40°C. Entre 1898 et 2019, l'archipel a vu sa température moyenne augmenter de 1,24°C, plus que la moyenne mondiale (+0,74°C dans la même période), du fait de sa position en basse latitude nord ; dans le Shikoku, cette hausse est supérieure à la moyenne nationale, avec +1,64°C sur la même période². La pluviosité n'a pas fortement évolué en moyenne annuelle, mais elle se répartit désormais

en épisodes brefs et plus violents, supérieurs à 50 mm/h³. La hausse des températures concerne aussi les eaux marines qui ont augmenté de 0,8°C en moyenne annuelle depuis 1984. Le nombre de typhons a peu varié, mais ils ont tendance à être plus violents et plus chauds. En sus de l'impact sur la pluviométrie, les faibles pressions atmosphériques combinées aux vents provoquent des ondes de tempête qui peuvent submerger les côtes. Le réchauffement climatique a donc un effet amplificateur de phénomènes préexistants qui impactent les activités économiques locales.

Taguchi Tarô, enseignant-chercheur à l'université de Tokushima, explique que, du fait de la hausse des températures marines qui entraîne une modification de la faune et de la flore, les pêcheurs de Ehime constataient l'évolution de la nature des prises et leur diminution globale⁴. La baisse des revenus induite par ces changements met en difficulté les petits villages côtiers qui sont contraints d'adapter leurs pratiques de pêche. D'autres secteurs sont également sous tension, dont celui de la culture des agrumes, une spécialisation développée après-guerre à Ehime et à Kôchi pour prendre le relais de la riziculture. Les mandariniers souffrent ainsi de la sécheresse en raison de la modification des régimes pluviaux qui limite leur croissance alors que les fruits sont brûlés sur pied. Leur chair prend une coloration brunâtre qui plombe les prix de vente. Dans les rizières, ces plus fortes chaleurs conduisent à une baisse des rendements et à une perte de la qualité

3. À titre de comparaison, 8 mm par heure est considéré comme une pluie forte en France métropolitaine par Météo France.

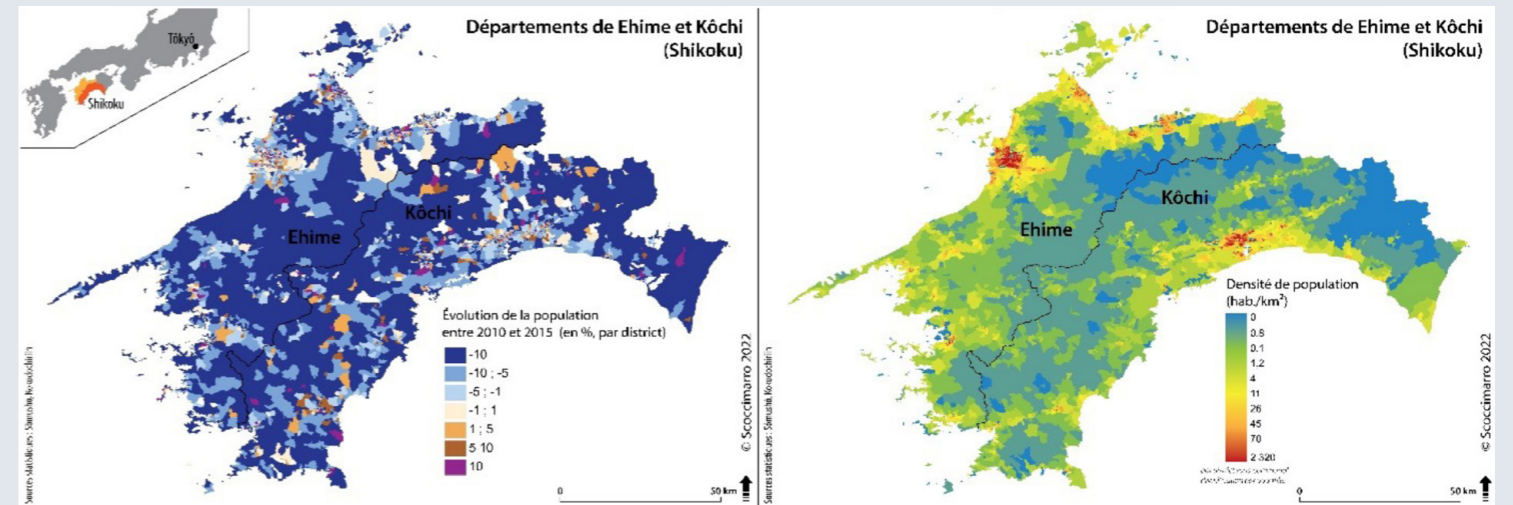
4. Entretien réalisé le 16 juin 2022, Tokushima.

5. Source : *Nihon no kikôhendô 2020* (Le dérèglement climatique au Japon 2020), Agence Nationale Météorologique, ministère de l'Éducation et des sciences, 58 p. et *Ehime ken chikyû ondanka taisaku jikkô keikaku* (Plan d'application des contre-mesures face au réchauffement climatique pour le département de Ehime), Département de Ehime, 2020, 116 p.

6. Il s'agit d'espèces qui ne sont pas considérées comme indigènes du territoire concerné, leur colonisation peut être spontanée ou d'origine anthropique.

7. *Kikô hendô tekiô centa-* (Center for Climate Change Adaptation) at <https://ccca.nies.go.jp/ja/about/intoro.html>

8. Voir, par exemple, *Kôchi ken chikyû ondanka taisaku jikkô keikaku* (Plan d'application des contre-mesures face au réchauffement climatique pour le département de Kôchi), Département de Kôchi, 2020.



Carte 1 : Exode et désertification rurale dans les départements de Ehime et Kôchi

du riz cultivé⁵. Une augmentation du nombre de parasites et l'arrivée d'espèces allogènes⁶ sont également observées localement. Comptant pour moins de 1 % du PIB national, ces multiples dérèglements affectent une économie locale déjà fragilisée par l'exode et la désertification rurale (carte 1).

À cela s'ajoutent les effets physiologiques. Dans la majorité des communes du Shikoku, la moitié de la population a plus de 65 ans, et souvent plus de 75 ans. Elle est très vulnérable aux chaleurs humides de l'été et, en particulier, au risque cardiaque en forte élévation. Ainsi, Kôchi, à l'instar d'une majorité d'autres départements, a créé un observatoire du changement climatique : celui-ci comprend un centre de recherche lié au Centre national pour l'adaptation au changement climatique⁷ qui participe activement à l'élaboration des plans d'action des départements et des municipalités. Ces mesures sont doubles. Elles intègrent des stratégies d'adaptation et de prévention des risques climatiques en même temps qu'un soutien aux individus et aux entreprises pour réduire les émissions de GES⁸.

Les contre-mesures : les aménageurs face au dérèglement climatique

Aux marges de l'archipel, Shikoku ne bénéficie pas moins des politiques nationales de protection du territoire face aux aléas habituels : typhons, séismes et tsunamis. Les effets du dérèglement climatique se traduisant par une modification de

1. Eckstein D., Künzel V., Schäfer L. 2021, Global climate risk index 2021, Germanwatch, 50p.

2. Source : Agence Nationale Météorologique (<https://www.data.jma.go.jp>)

l'intensité et de la récurrence des événements plutôt que par une modification de leur nature, les communes côtières — où se regroupe la majorité des populations du Shikoku (carte 2) — sont ainsi bien dotées en ouvrages de protection.

De plus, le tsunami de 2011 a initié leur mise à niveau, en particulier face au risque de submersion marine. La plupart des ports et des zones basses côtières sont ainsi protégées par des digues qui ont été rehaussées d'un à deux mètres, et par des amas de tétrapodes (photo 1). Les rivières étaient déjà largement endiguées et les flancs de montagne sont recouverts de nappes de béton pour éviter les glissements de terrain.

Se pose néanmoins la question des hameaux situés sur le rivage et pour lesquels les protections restent très limitées, en particulier dans le département d'Ehime. Traditionnellement moins soumis aux tsunamis, et donc moins protégés, ces villages sont aujourd'hui plus vulnérables à la montée des eaux. Avec le vieillissement accéléré de leurs habitants, leur population est appelée à disparaître sous peu, ou à rejoindre les projets de villes compactes. Mieux adaptée aux aléas, cette compacité urbaine est présentée à la fois comme un remède aux causes du dérèglement (baisse des GES) et une mesure d'adaptation en regroupant les



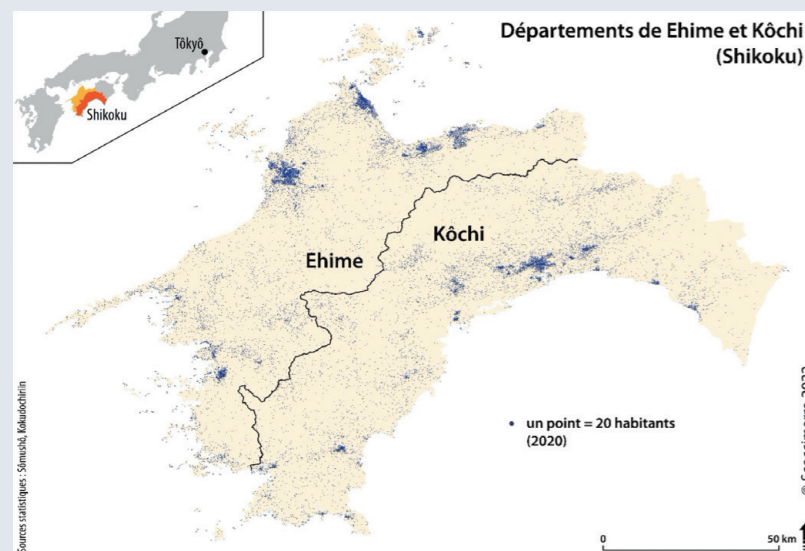
Photo 1 : Ouvrages de protection anti-tsunami sur le littoral de Kôchi

habitants dans des zones surélevées. Il existe ainsi, en plus des mesures de protection techniques, des politiques d'ordre social visant à réduire la vulnérabilité des populations locales.

Cependant, la faible participation des acteurs locaux au processus décisionnel peut réduire l'efficacité de certaines mesures qui s'avèrent être des sources de tensions. Les objectifs de réduction des GES sont fixés par le gouvernement qui veut baisser la part du charbon (de 32 % à 26 %), augmenter les énergies renouvelables (de 17 % à 22-24 %) et le nucléaire (de 6 % à 20-22 %), sans suffisamment tenir compte des sources de contestation et des intérêts locaux. Par exemple, à Ehime, le mouvement anti-nucléaire d'Ikata est parvenu à repousser, depuis presque dix ans, le redémarrage du réacteur n°3, en recourant aux contentieux stratégiques pour dénoncer le manque de sûreté et de sécurité nucléaire. L'un des membres de ce mouvement a présenté plusieurs arguments en faveur d'une autonomie énergétique de l'île grâce au développement des énergies renouvelables⁹. Bien que le gouvernement de l'actuel Premier ministre Fumio Kishida présente le nucléaire comme une voie de sortie de la dépendance au charbon pour atteindre la neutralité carbone, la faisabilité de son programme dépend néanmoins d'une coordination réussie entre les enjeux locaux, les intérêts nationaux et l'agenda international. Une plus grande participation citoyenne à l'élaboration des politiques climatiques, notamment énergétiques, en répondant à une demande locale, permettrait de gagner en innovation et en efficacité.

➔ **Adrienne Sala et Rémi Scoccimarro** (UMIFRE 19, IFRJ-MFJ)

Carte 2 : Répartition de la population dans les départements de Ehime et Kôchi



9. Entretien réalisé le 15 juin 2022, Matsuyama, Ehime.

La société russe face aux défis du changement climatique : une perspective géographique

La Russie est au cœur d'enjeux environnementaux importants : fonte du pergélisol, augmentation des feux de forêt en Sibérie, dépendance aux hydrocarbures.

Dans un contexte de plus en plus autoritaire, il semble important de soulever la question des mobilisations et d'acclimations de la société russe face au changement climatique. Dans le cadre du séminaire « *l'Anthropocène à la russe ?* » qui s'est déroulé en 2021 et début 2022, le Centre d'Étude Franco-Russe a permis à des chercheurs français et russes de réfléchir à la manière dont les populations se saisissent de la question environnementale. Dans la continuité de ce séminaire nous souhaitons aborder ici, dans une perspective géographique, les manières dont la Russie cristallise des relations complexes avec l'environnement et les enjeux climatiques.

La Russie face au changement climatique

Aujourd'hui, le réchauffement climatique remet fortement en cause l'organisation socio-spatiale et économique de la Russie. Certes, l'adoucissement du climat au Sud et à l'Est du pays permet une extension vers le nord des terres arables faisant espérer une augmentation de la production céréalière. Cependant, la Sibérie connaît dans le même temps une augmentation des feux de forêt et des inondations qui mettent en danger les populations et le secteur agricole. La fonte du pergélisol et les effondrements souterrains, dus à la libération de poches de méthane, remettent également en question les développements économiques et la protection de l'environnement, comme vient le rappeler la catastrophe de Norilsk à l'été 2020. Cette catastrophe est survenue à la suite d'une fuite d'hydrocarbures provenant de l'entreprise Nor Nickel, située dans la ville industrielle Norilsk au nord de la Sibérie. Cette fuite, dont la cause avancée a été la fragilisation d'un bâtiment à cause de la fonte du pergélisol, a provoqué une large pollution du fleuve Piasina et des espaces



Photographie 1. Vue de Elabouga, Tatarstan

naturels environnants. Cet exemple montre en outre que les autorités publiques régionales et nationales ne sont ni volontaires ni prêtes à s'engager vers une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, ces dernières n'ayant pas mené d'expertise sérieuse sur les causes et conséquences de cette catastrophe et ne proposant pas de réponse aux évolutions climatiques et environnementales du pays.

À une échelle plus locale, les villes et en particulier les métropoles sont confrontées à des dégradations sans que les politiques d'aménagement prennent correctement en compte la protection des espaces naturels et agricoles environnants. L'exemple de Kazan, ville que nous étudions depuis 2012, illustre parfaitement cette évolution. Capitale de la République autonome du Tatarstan (située à 800km à l'est de Moscou), c'est une ville ancienne qui s'est développée grâce à sa situation stratégique sur la Volga et à la délocalisation

des industries moscovites à la suite de l'avancée des Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. À partir des années 2000, Kazan s'est rapidement modernisée sous l'impulsion politique de son maire et du président tatar, rasant les quartiers historiques du centre et leurs maisons en bois.

Elle a ensuite accueilli plusieurs événements sportifs mondiaux (compétitions internationales de natation, match de la coupe du monde de football de 2018...), ce qui a provoqué l'élargissement de la ville et l'urbanisation de nombreux territoires périphériques. Cet étalement urbain, souvent fait à travers de grands projets d'aménagement et sans concertation, a alors mis en danger les espaces naturels et les exploitations agricoles situés dans les campagnes périurbaines de Kazan, malgré les études scientifiques et la mobilisation d'associations environnementales. Cette évolution, marquée par un développement accru des villes et un manque de considération des enjeux environnementaux locaux, se retrouve aujourd'hui dans la plupart des villes millionnaires¹ russes.

Photographie 2.
Une des rares
maisons en bois
conservées dans
le centre-ville
de Kazan



© Camille Robert-Boeuf, 2014

1. Villes possédant un million ou plus d'habitants en Russie.

Quelles appropriations des enjeux environnementaux par les populations locales en Russie ?

Face à l'inaction de l'État et de ses représentants à l'échelle locale, les populations et associations issues de la société civile, elles, mettent en place des réseaux et des mobilisations plus ou moins larges pour répondre, comme elles le peuvent, à ces défis. La cause environnementale est depuis longtemps un moyen de contester le pouvoir, que ce soit localement ou à l'échelle nationale. Par exemple, dès les années 1980, le Conseil scientifique sur les problèmes de la Biosphère (CSPB), créé en 1973 et dirigé à partir de 1982 par le géologue Alexandre Ianchine (Yanshin), devient une structure s'opposant, avec succès, aux grands projets d'aménagement qui mettent en péril de vastes espaces naturels. Plus récemment, les mobilisations se cristallisent aussi bien en ville que dans des espaces ruraux plus éloignés : au nord de Moscou en 2010 pour la sauvegarde de la forêt de Khimki menacée par un projet d'autoroute ; dans la région d'Arkhangelsk à Shies en 2018 contre



© Camille Robert-Boeuf, 2015

Photographie 3.
Un datchnik et
son fils dans leur
jardin, Kazan

l'installation dans la commune d'une usine de traitement de déchets de Moscou. Défendre les espaces naturels apparaît donc comme un levier important de mobilisation en Russie. Ces mobilisations mettent au jour de fortes inégalités socio-environnementales entre ville et campagne et démontrent que les espaces naturels sont des lieux pratiqués et appropriés par les populations locales.

Ces temps de mobilisations, qu'ils soient couronnés de succès ou qu'ils se soldent par un échec, se doublent de pratiques ordinaires de résistances et de revendications qui s'inscrivent dans le quotidien. Ces actions, majoritairement invisibles, sont pourtant essentielles, car ce sont elles qui fondent l'attachement des Russes à leur territoire. Ces pratiques ordinaires se structurent, pour grande partie, à l'échelle d'espaces jardinés : espaces informels (comme les dessous de fenêtres) dans les centres urbains ou parcelles dédiées au jardinage (appelées datchas), autour des villes. De fait, les datchas, rassemblées dans des collectifs de jardins au statut associatif, sont un espace vivrier central pour les urbains depuis la moitié du XXe siècle. Encore aujourd'hui, on estime que 54 % à 67 % de la population urbaine russe ont accès à une parcelle. Le jardinage devient pour les urbains un moyen d'entretenir une relation concrète avec la nature et la terre, ce qui produit un attachement fort à ces espaces. L'apprentissage du jardinage permet de transmettre également une attention à la qualité environnementale et une volonté de protéger la biodiversité d'une génération à l'autre.

Plus largement, les réseaux associatifs de datchas, relativement puissants, favorisent des mobilisations rapides et efficaces localement pour protéger les parcelles face à l'urbanisation, aboutissant alors à la revendication d'un droit à la pleine terre pour les populations les plus précaires. Ce droit à la pleine terre, considéré comme complémentaire du « droit à la ville » tel que conçu par le sociologue Henri Lefebvre, consiste en la revendication d'un accès libre et quotidien à un espace non artificialisé qui promeut une relation concrète à la nature. Ainsi, que ce soit par des actions visibles et politiques ou par des actions de l'ordre du quotidien, les populations russes s'approprient aujourd'hui les enjeux environnementaux et la protection des espaces naturels afin de répondre à l'absence de volonté de l'État et en tirent de nouvelles revendications pour habiter autrement les territoires.

Conclusion

Aujourd'hui, face à des enjeux climatiques et environnementaux forts, les Russes se mobilisent autour des espaces naturels et des lopins individuels. Ils se les approprient par des pratiques ordinaires autant que par des mobilisations collectives afin de défendre une meilleure justice environnementale, allant même jusqu'à la revendication d'un droit à la pleine terre. Pourtant, ces mobilisations, même ordinaires, pourront-elles perdurer dans un contexte de guerre où contester le pouvoir, de quelques manières que ce soit, revient à devenir un traître à la patrie ? Offriront-elles des espaces de liberté pour des populations soumises à un pouvoir autoritaire ?

Bibliographie

- COUMEL L. (2020). « L'environnementalisme russe et la marée rouge de Norilsk : un rebondissement ? », *Politika*, <https://www.politika.io/fr/article/lenvironnementalisme-russe-maree-rouge-norilsk-rebondissement>
- LEFEBVRE H. (1968). Henri Lefebvre. *Le Droit à la ville*. Paris, Editions Anthropos.
- POUPIN P. (2021). « La Pomorie n'est pas une décharge pour les déchets de Moscou ! » Shies, un conflit d'aménagement exceptionnel dans le Grand-Nord. *EchoGéo*, No. 56.
- ROBERT-BOEUF C. (2021). *Métropolisation, inégalités sociales et modes d'habiter : trajectoire d'une ville millionnaire russe vue par ses dačniki*. *EchoGéo*, No. 56.

➔ Camille Robert-Bœuf
docteur en géographie, Post doctorante
CNRS, UMR Ladys

La transition énergétique au défi de la démocratie : l'apport des assemblées citoyennes pour le climat

De nombreuses assemblées pour le climat ont été organisées ces dernières années. Elles impliquent des citoyens tirés au sort, délibérant dans des conditions censées optimales. En additionnant les expériences locales, régionales, nationales et transnationales, ce sont sans doute plusieurs dizaines d'expériences qui ont vu le jour, ou sont planifiées.

Par son ampleur, ses répercussions médiatiques et les répercussions potentielles de ses travaux, la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC) française a joué un rôle déterminant, faisant des émules au niveau local et dans d'autres pays. Cette rencontre entre des enjeux climatiques et une dynamique d'innovation démocratique reposant sur la constitution de « mini-publics » tirés au sort, mérite d'être interrogée.

C'est à cette tâche que s'est attelée la Maison française d'Oxford (MFO, CNRS / MEAE / Université d'Oxford). Une équipe a observé les panels « climat » de la Conférence sur le futur de l'Europe organisée par l'Union européenne, et a organisé une série de séminaires, de publications, ainsi qu'une conférence internationale sur la question en septembre 2022. Sous le titre *Citizens' assemblies for the climate : A political or technocratic response to the ecological challenge?*, cette conférence a réuni une quarantaine de chercheuses, chercheurs et praticiens français, britanniques et européens. Il s'est agi d'une initiative conjointe de la MFO, du projet européen *The rise of citizens voices for a Greener Europe* (PHOENIX), du Nuffield College de l'Université d'Oxford, du réseau *Knowledge Network on Climate Assemblies* (KNOCA, lancé par le *Danish Board of Technology*), de l'Université Paris-Lumières et de l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis. Elle a été soutenue par le Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt (LIPHA, Université Gustave Eiffel / Université Paris-Est Créteil), Oxpox (Oxford-

« Ces assemblées (climat) semblent incarner une recherche plus impartiale du bien commun(...). Elles contribuent à une démocratie épistémique en faisant se croiser des points de vue forgés dans des espaces diversifiés de la société ».

Sciences Po Paris Programme), le Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (CRESPPA, CNRS / Université Paris Nanterre / Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis) et l'ambassade de France au Royaume-Uni.

La recherche promue par la MFO s'articule plus particulièrement autour de trois questions : d'une part, cartographier des expériences ayant des dynamiques et des résultats contrastés et comprendre leur apport ; d'autre part, discuter de l'existence d'une affinité élective entre des assemblées tirées au sort et les questions climatiques ; enfin, s'interroger sur les relations de ce type d'expérimentation démocratique à la politique. Ces questions ont été posées de façon interdisciplinaire, croisant des approches sociologiques, politistes, philosophiques et liées aux études des sciences et des techniques (STS). Elles ont permis un dialogue entre chercheuses, chercheurs, associations écologistes, responsables de la Commission européenne, bureaux d'études et *think-tanks*.

Les apports des assemblées climat

Cette vague d'innovation voit se rencontrer quatre courants : les théoriciens et praticiens de la démocratie délibérative qui pensent, dans la ligne du philosophe Jürgen Habermas, que la légitimité des décisions dépend de la qualité de la délibération qui les a précédées ; les partisans d'un retour du tirage au sort en politique, qui soulignent que cette procédure de sélection a été importante dans l'histoire républicaine et démocratique, et qu'elle peut contribuer

aujourd'hui à rénover la démocratie ; des militants écologiques et des responsables politiques qui constatent que les institutions élues ont pris un retard considérable pour affronter la catastrophe écologique et, en particulier, pour lutter contre le réchauffement climatique ; et, enfin, des chercheuses, chercheurs et praticiens des STS qui travaillent sur la façon dont acteurs scientifiques et non-scientifiques interagissent dans la production des sciences et des techniques modernes, croisant divers types de savoirs.

Les assemblées climat ne sont-elles qu'une mode ? Pour l'instant, leur contribution se juge moins à leurs résultats immédiats qu'à leur potentiel. Ce type de représentation non électorale constitue une opportunité. Les « mini-publics » tirés au sort offrent une égale possibilité de participer à tous les citoyens. Ils constituent un échantillon représentatif ou au moins diversifié de la population. Délibération dans des conditions optimales, audition d'experts et de points de vue opposés, alternance entre séances plénières et discussions en petits groupes, facilitation par des animateurs professionnels permettant de répartir également la parole : ces assemblées semblent incarner une recherche plus impartiale du bien commun, — en l'occurrence pour sauver la planète dans une

« Certains auteurs soutiennent que la démocratie doit se transformer pour faire face au défi climatique. Elle devrait en particulier s'appuyer sur des instances tirées au sort ».

perspective de justice sociale. Elles contribuent à une démocratie épistémique en faisant se croiser des points de vue forgés dans des espaces diversifiés de la société. La qualité des délibérations est saluée par la plupart des observateurs. D'ailleurs, les propositions de la CCC allaient plus loin que les politiques suivies précédemment par les gouvernements successifs. Elles sont plus que jamais d'actualité après le calamiteux été 2022 et dans le contexte de la crise énergétique.

Une affinité élective entre « mini-publics » tirés au sort et question climatique ?

La rencontre entre le défi écologique et les assemblées climat n'est-elle que contingente ? S'agit-il plutôt d'une affinité élective dont le potentiel se révèle dans une situation de crise, l'interaction des deux éléments donnant naissance à une nouvelle réalité politique ? Certains auteurs soutiennent que la démocratie doit se transformer pour faire face au défi climatique. Elle devrait en particulier s'appuyer sur des instances tirées au sort. La politique traditionnelle serait trop axée sur le court terme, trop marquée par le poids des *lobbies*, trop déterminée par des enjeux de carrière et des querelles de boutiques. Elle aurait du mal à défendre l'intérêt général de l'humanité, et plus encore les générations



futures et les non-humains qui, par définition, ne peuvent pas voter. Les assemblées citoyennes tirées au sort pourraient alors être un moyen institutionnel permettant d'intégrer les intérêts négligés et de décider de la trajectoire d'une transition écologique. Ces arguments sont-ils convaincants ? Si les contributions potentielles de telles assemblées semblent fortes au regard des impasses de la démocratie électorale, la légitimité de ces instances aux yeux du grand public est loin d'être assurée. De plus, il n'est pas sûr qu'elles soient plus en affinité avec le thème du climat qu'avec d'autres questions, comme l'avortement ou le mariage homosexuel (qui ont, en Irlande, été légalisés par référendum suite à des propositions d'assemblées citoyennes). En tout état de cause, l'affinité élective évoquée reste à démontrer.

Quelles assemblées citoyennes pour le climat pour quelle politique ?

Enfin, quel est le rapport des assemblées climat à la politique ? Les acteurs qui ont promu cette innovation démocratique sont assez divers. En France, le président Emmanuel Macron et certains Gilets jaunes ont curieusement convergé. Un peu partout, on retrouve gouvernements et autorités locales, hauts fonctionnaires et partis d'opposition, mouvements écologistes radicaux comme Extinction Rébellion, militants de terrain et blogueurs, consultants spécialisés dans la modération de « mini-publics », fondations, intellectuels, publics défendant une démocratisation de la démocratie. Les contextes politiques et institutionnels dans lesquels les assemblées pour le climat ont été organisées étaient très différents d'un endroit à l'autre. Les procédures, bien que partiellement similaires, présentent également de forts contrastes. Certaines initiatives viennent des autorités en place, d'autres sont lancées par des mouvements sociaux.

La convergence d'acteurs si différents semble paradoxale. Pour la comprendre, il faut non seulement analyser les intérêts et les manœuvres politiques, mais aussi souligner que des imaginaires démocratiques contrastés



© Yves Saintomer

« La Convention citoyenne française (...) convoquée avec la promesse que ses propositions seraient transmises « sans filtre » aux instances de décision, a été largement médiatisée et des interactions inédites ont eu lieu entre les participants et des militants écologistes ».

ont justifié de telles assemblées pour le climat. Les partisans de la démocratie délibérative pensent que la force d'un débat bien argumenté peut entraîner l'ensemble de la société, et le président français a, dans cette optique, parlé de l'instauration d'une « République de la délibération permanente ». Des militants que l'on pourrait appeler « antipolitiques » pensent qu'une fois « dégagées » les élites, la société pourrait être gérée de façon raisonnable et apaisée. Enfin, celles et ceux qui se situent dans la perspective d'une démocratie radicale plaident pour l'articulation entre les assemblées citoyennes, les mouvements sociaux et l'institutionnalisation du référendum d'initiative citoyenne (RIC).

Quelles que soient les optiques défendues, un défi majeur pour ces assemblées est d'influencer réellement le grand public et les politiques mises en œuvre. La Convention citoyenne française a, sur plusieurs plans, constitué une exception. Dotée de moyens très conséquents, initialement convoquée avec la promesse que ses propositions seraient transmises « sans filtre » aux instances de décision, elle a été largement médiatisée et des interactions inédites ont eu lieu entre les participants et des militants écologistes. La CCC est allée au-delà du rôle qui lui avait initialement été attribué et s'est terminée par une critique du gouvernement qui l'avait mandatée, jugeant que ses propositions avaient été détricotées. Elle s'est politisée et a tendu à se transformer en une véritable assemblée. Un tel exemple constituerait-il un modèle d'avenir qui pourrait contribuer à faire face au désastre écologique et rénover la démocratie au XXI^e siècle ?

➔ Yves Sintomer
Maison française d'Oxford

La télédétection au service des recherches sur les relations sociétés-climat

Deux exemples de projets menés à l'Institut Français de Pondichéry

Les impacts du changement climatique s'observent sur la biodiversité et sur les sociétés. L'Institut Français de Pondichéry (IFP) investit ces questions par son approche interdisciplinaire alliant les études du passé et du présent, l'écologie et les sciences sociales, et le recours à la technologie. L'usage de la télédétection, soit l'étude de la Terre à partir d'images prises à distance (satellites, avions, drones) constitue un fil rouge des études menées sur les sociétés exposées. Cet outil contribue, par exemple, à l'interdisciplinarité du projet MANDU en reliant diverses disciplines. Dans un autre projet, il constitue une aide à la décision des acteurs de l'environnement en renforçant la capacité d'évaluation des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

1 Le projet MANDU

À l'interface entre sciences environnementales et sciences sociales et humaines, ce projet explore les relations et interactions société-environnement tissées autour de l'eau et l'impact des variations et extrêmes hydro-climatiques durant le « médiéval tardif » (~1100-1600 CE). Cette période fut celle d'importantes transformations en partie corrélées au développement de nouveaux régimes politico-religieux. À diverses échelles spatiales et temporelles de l'Asie, elle fut aussi celle de perturbations climatiques. Sur le plan archéologique et de l'écologie historique, elle est pourtant l'une des moins bien connues et documentées de l'histoire de l'Inde. Le climat a-t-il joué un rôle à cette époque ? Comment les populations se sont-elles

adaptées ? Le projet s'attache à sonder le passé au prisme de l'eau et des paysages d'un site fortifié appelé Mandu, aménagé sur les hauteurs d'un plateau surplombant la vallée de la Narmada, en Inde Centrale (Madhya Pradesh). Largement épargnés par le phénomène d'urbanisation récente, les vestiges témoignent d'activités sur plus d'un millénaire dont l'histoire fut marquée par le règne des Sultans du Malwa (~1400-1560) : à cette époque, Mandu devint la capitale d'un vaste royaume. Les multiples traces des activités passées nous parlent de la fabrique d'un centre à la fois urbain, agraire, religieux, militaire, économique, de son émergence à son déclin sous l'effet de facteurs très divers.

Figure 1. Vue sur un ensemble de vestiges sur les bords nord-ouest du plateau (premier plan) et sur des monts environnants du Vindhyan (second plan)



© MANDU Project (IRD)

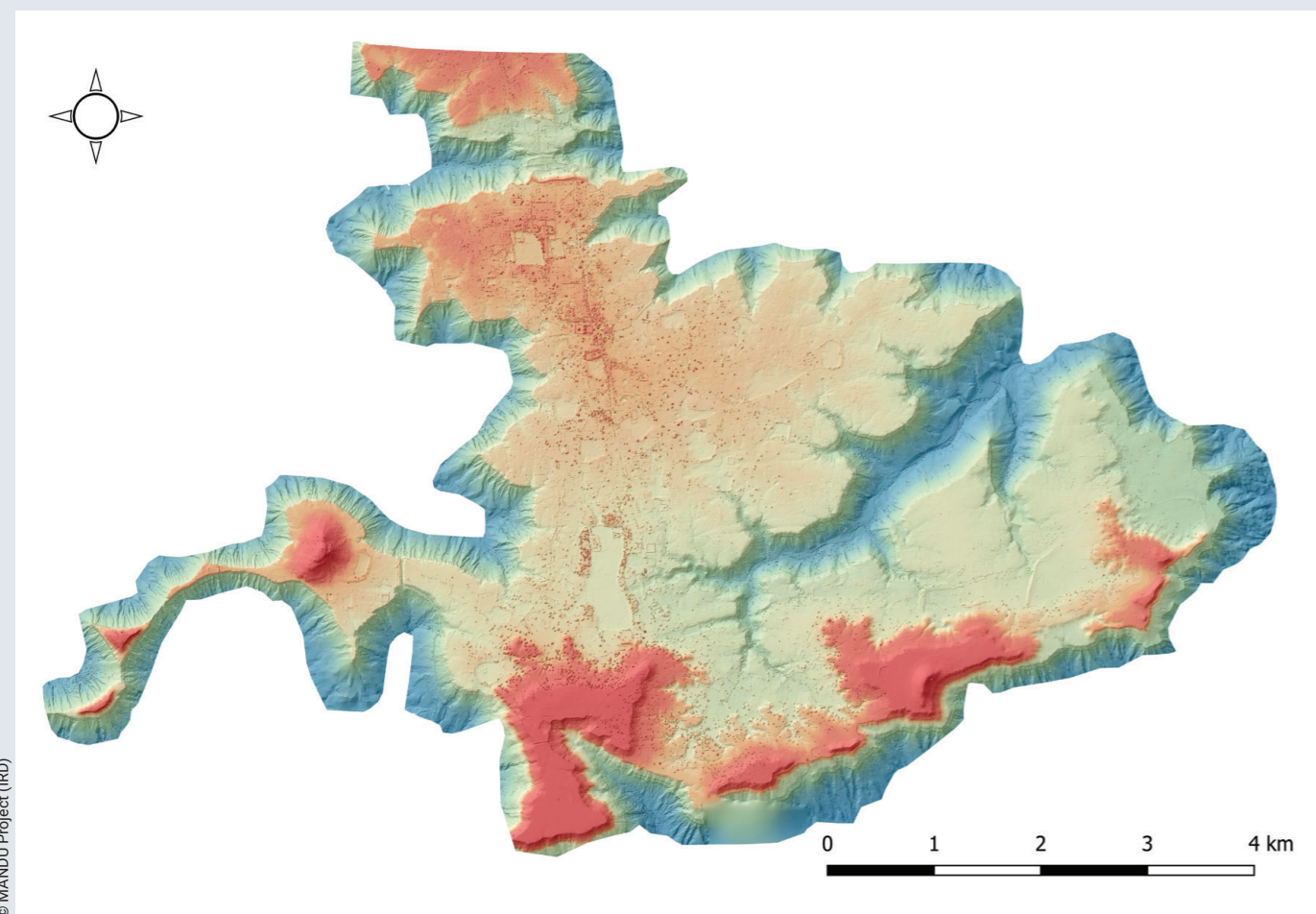
LE DOSSIER

En partie hébergée à l'IFP, la recherche est financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et repose sur une nouvelle mission archéologique franco-indienne – la mission MANDU, codirigée par Anne Casile (IRD) et Supriya Varma (APU) – soutenue par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), en collaboration avec Azim Premji University (APU, Bhopal) et Shiv Nadar University (SNU, Greater Noida).

a. Une approche interdisciplinaire

Menées par une équipe internationale et pluridisciplinaire, les recherches sont structurées autour de plusieurs objectifs connectés entre eux : documenter les changements au niveau de l'environnement construit et des paysages végétaux, les

Figure 2. Modèle numérique de surface révélant le bâti et la géomorphologie du terrain (entre autres)



continuités et discontinuités au niveau de l'usage des terres et de l'eau durant le médiéval tardif ; mettre en lumière le rôle essentiel de l'eau et de sa gestion au cœur du développement politique, culturel, économique des sociétés ; explorer les vulnérabilités et les stratégies d'adaptation face aux risques et aléas hydro-climatiques ; élargir les pans d'une historiographie qui demeure essentiellement ancrée dans l'étude des textes et ignore la place de l'environnement dans l'histoire des sociétés ; mettre en dialogue l'étude du passé et celle du présent autour de la gestion de l'eau, notamment l'usage actuel des ouvrages hydrauliques anciens, et évaluer le potentiel des systèmes anciens, ainsi que les possibilités de leur adaptation dans les périmètres de l'hydraulique actuelle pour pallier les risques liés au changement climatique.

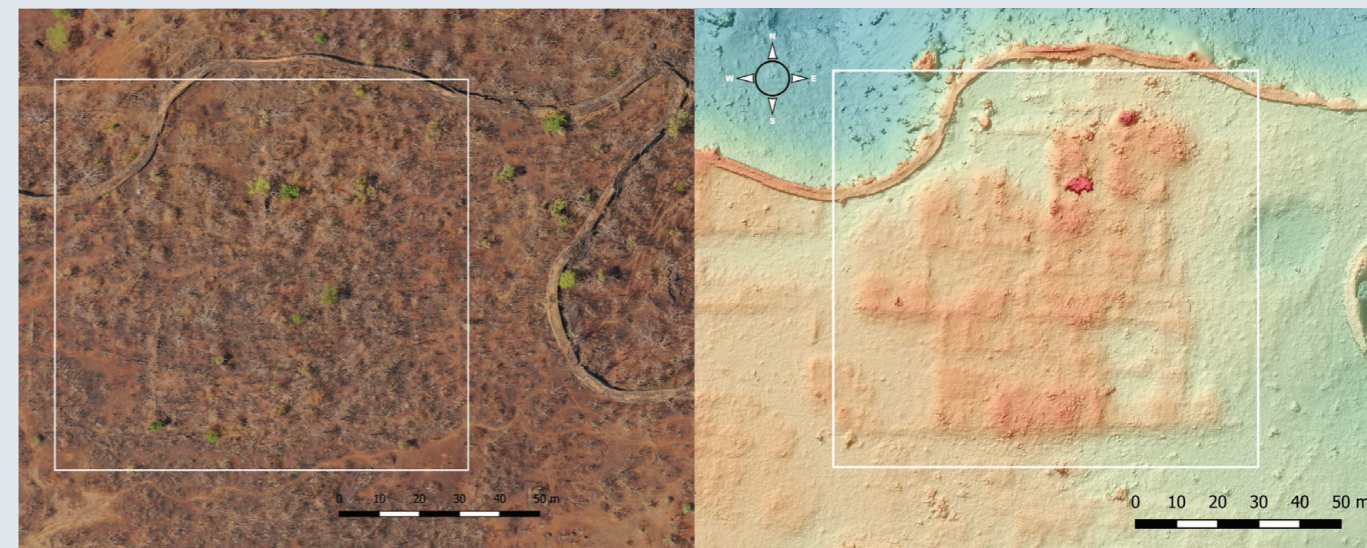


Figure 3. Images issues d'un vol de drone au-dessus de Mandu : (a) orthophotographie ; (b) morphologie de la surface révélant un ensemble de structures

b. Des drones et des satellites

L'usage de l'imagerie satellite et aérienne est au cœur du programme pour saisir et corréler entre elles diverses données sur l'environnement, les formes du paysage, les empreintes anthropiques actuelles et les signatures des activités passées. Une vaste campagne de drone fut menée sur près de 35 km² au-dessus du plateau de Mandu, la plus importante jamais réalisée en Inde dans le champ des recherches archéologiques (figure 2). Le traitement photogrammétrique de près de 25 000 clichés pris dans le cadre de vols automatiques a permis de générer une vue ortho-photographique de l'ensemble du site à très haute résolution. Sur une telle image, on peut voir un niveau de détail remarquable. Par exemple, sur une petite zone photographiée du site (figure 3a), les restes de constructions diverses (mausolée, fortifications) sont aisément détectables. Mais la télédétection permet d'aller bien au-delà de la prise de photographies. Ce type de vol de drone permet de cartographier aussi l'altitude (du sol, de la végétation, des bâtiments) et après quelques calculs, de reconstituer l'altitude du sol uniquement.

Grâce à de telles données, il est possible aux hydrogéologues de modéliser le comportement de l'eau (ruissellement, infiltration, accumulation) et aux archéologues de gagner du temps pour le recensement et l'étude des bâtis historiques, même ceux peu visibles. La figure 3b montre comment le traitement mathématique de ces images révèle de nombreuses structures rectangulaires invisibles sur la figure 3a.

Dans les mois à venir ces données (et bien d'autres) vont être analysées pour explorer les liens tissés entre société et environnement dans la fabrique de Mandu, particulièrement

autour de l'eau. Les recherches menées jusqu'à présent nous permettent de caractériser l'environnement et révèlent l'existence de nombreux vestiges témoignant de moyens sophistiqués de collecte, de stockage et de gestion de l'eau pour faire face aux déficits éventuels, potentiellement meurtriers, des précipitations. Certains de ces vestiges sont utilisés aujourd'hui. Nombre d'entre eux sont aussi à l'état d'abandon. Le contraste entre les empreintes archéologiques et l'état de précarisation hydraulique actuelle est saisissant et met en lumière l'importance d'étudier les expériences passées au service de la recherche sur la durabilité face à la crise de l'eau qui se profile en Inde.

2 Renforcer la résilience des sociétés côtières aux Philippines face au changement climatique

a. Des sociétés vulnérables et des aléas rendus plus fréquents par le changement climatique

Le 7 novembre 2013, le typhon Haiyan considéré comme l'un des plus violents depuis le début des mesures météorologiques, frappait le centre des Philippines et provoquait plusieurs milliers de morts. S'en suivirent des élan d'aide humanitaire puis des projets de renforcement des capacités partant du constat que l'augmentation de ces aléas, en fréquence et en intensité, est un des effets du changement climatique et ces sociétés insulaires aux revenus modestes ont besoin d'un accompagnement pour y faire face.

b. L'action de la France et l'évaluation par une UMIFRE

Le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a financé un projet (1 510 000 €) visant à renforcer la résilience des populations de plusieurs

« L'usage de l'imagerie satellite et aérienne est au cœur du programme pour saisir et corréler entre elles diverses données sur l'environnement, les formes du paysage, les empreintes anthropiques actuelles et les signatures des activités passées ».

LE DOSSIER

villages des Philippines mais également à tester la pertinence d'approches dites mixtes « grises-vertes », combinant des infrastructures classiques (brise-lames en pierre) et des solutions « fondées sur la nature » (restaurer les mangroves pour leur effet protecteur). Une équipe de l'IFP a été sélectionnée pour évaluer le projet. Pour ce faire, l'équipe du département de Géomatique, dirigé par Julien Andrieu avec Muthushankar G. et Oliver-James Crook a mobilisé des relevés botaniques, des observations de sédiments, des enquêtes (questionnaires et entretiens) et de la télédétection.

c. Des satellites pour cartographier la restauration des mangroves

Dans ce projet, la mangrove joue un rôle crucial pour deux raisons, qui nous ramènent aux solutions que la société mobilise face au changement climatique. La mangrove est l'écosystème de la planète qui permet de stocker le plus de carbone par unité de surface. Restaurer la mangrove permet donc de contribuer à une atténuation des perturbations. La mangrove est aussi un rempart efficace face à de nombreux aléas côtiers et contribue en ce sens à l'adaptation. Sa restauration est un enjeu fort pour l'environnement planétaire. Les projets de restauration de mangroves donnent malheureusement encore rarement des résultats satisfaisants. L'IFP a cartographié, à l'aide d'images du satellite Sentinel-II, les mangroves avant et après le projet, dans les sites reboisés et dans des sites témoins (figure 4). Ces mêmes sites ont fait l'objet de relevés botaniques.

d. Une aide bienvenue, des malades et des leçons à tirer

Dans l'ensemble, le projet a bien démontré la pertinence de l'approche grise et verte associées. Des effets positifs sur les vagues et les sédiments ont été observés en réponse aux infrastructures grises ; les activités économiques alternatives mises en place ont apporté un renforcement de l'économie ; les mangroves ont augmenté, même si de manière moindre que ce qui était espéré. Tant qu'a duré le projet, que des équipes étaient sur place et que les activités étaient subventionnées la participation des communautés locales a été bonne. Néanmoins, le cadre permettant la soutenabilité des actions après le projet semble

Analyse du site de Lo-ong, vue satellitaire (fond)



Source : fond de carte Google Earth (2020) © IFP

avoir échoué. Plus de la moitié des activités devant subventionner l'entretien des infrastructures grises et vertes sont déjà à l'arrêt.

Un site (Lo-Ong) synthétise les points d'amélioration que les recherches de l'IFP ont permis de proposer au FFEM. Sur ce site, 2 brise-lames ont été construits avec, dans les deux cas, des reboisements entre le brise-lame et la côte. Ces reboisements ont été des échecs. Or, une ferme marine abandonnée a, durant la même période, vu la mangrove se régénérer seule par le simple retour du battement de la marée. Ce contraste a révélé la faiblesse des études de faisabilité en écologie et en géomorphologie et, de manière plus générale, que même à l'aide d'un dispositif lourd (brise-lames et reboisements) dans un site peu favorable (plage en front de mer), le résultat est bien inférieur à celui du « laisser faire » dans les sites favorables. Ici l'objectif n'était pas seulement la régénération de la mangrove mais quand tel est le cas, il faut donc favoriser ces sites et ces processus spontanés.

Qu'il s'agisse d'explorer les sociétés passées ou celles actuelles, l'observation de la terre à distance offre une vue générale permettant de repérer davantage d'éléments, d'objectiver les constats et les mesures et, surtout, de les mettre en cartes, autant d'apports précieux à l'interdisciplinarité et à l'aide à la décision.

- **Julien Andrieu**
Chercheur à l'IFP
- **Anne Casile**
Chercheuse à l'IRD (UMR PALOC)
- **Thomas Drouin**
Ingénieur d'étude dans le projet Mandu
- **Supriya Varma**
Professeur à l'université Azim Premji de Bhopal

Mesurer l'empreinte carbone des ménages

Le suivi des déplacements en jet privés de personnalités a mis en évidence des pratiques socialement ancrées, particulièrement émettrices en gaz à effet de serre (GES) et donc dommageables pour le climat.

De manière plus générale, la contribution des plus fortunés au réchauffement climatique est observée avec attention depuis plusieurs années (Barros et Wilk, 2021). Quelques organisations non-gouvernementales publient à intervalle régulier des chiffres montrant l'impact disproportionné des plus riches sur le climat. Le propos développé ici, qui s'appuie sur une étude extensive déjà parue (Pottier et al., 2020) et des travaux en cours, s'attache à recontextualiser ces chiffres qui circulent dans l'espace public de deux manières. D'une part, il explicite les hypothèses nécessaires pour associer des émissions de GES à des personnes et le point de vue sur la transition climatique qui en résulte. D'autre part, il vise à donner un panorama plus large des émissions de GES des ménages, pour montrer les tendances à l'œuvre en dehors du cas de quelques privilégiés.

Des conventions et des présupposés

Commençons par une évidence. Les émissions de GES proviennent, au niveau le plus immédiat, de processus biochimiques d'origine naturelle ou industrielle : combustion du charbon, décarbonatation du calcaire, fermentation entérique, dénitrification incomplète des engrais azotés, etc.

Pour relier ces processus à des unités sociales (États, entreprises, groupes sociaux ou personnes), et leur trouver des causes finales, il faut sélectionner des entités pertinentes parmi toutes celles qui y participent, de près ou de loin, et définir les règles qui permettent de leur imputer les émissions correspondantes. Toute analyse des émissions suppose donc le choix d'une

convention d'attribution. Pour les émissions d'origine fossile, on peut choisir les entreprises extractrices comme entités pertinentes (Heede, 2014). On peut aussi choisir d'attribuer les émissions au territoire sur lequel elles ont lieu, c'est le principe d'attribution retenue par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Pour les personnes, il est maintenant courant de calculer leur empreinte carbone, c'est-à-dire les émissions liées à la production des biens consommés, quoique d'autres conventions soient possibles, comme celle fondée sur les émissions permises par toute contribution au processus productif (Marques et al., 2012).

« L'empreinte carbone d'un ménage est pour une bonne part déterminée par l'environnement dans lequel il s'insère, plus que par ses choix quotidiens ».

Lorsque l'on parle des « émissions des plus riches », c'est en fait implicitement de leur empreinte carbone dont on parle, comme si c'était naturel. Cette convention d'attribution n'est ni plus ni moins arbitraire que les autres, mais elle produit des effets de cadrage. Les entreprises extractrices de fossiles par exemple n'apparaissent plus dans le tableau, car les émissions de kérosène sont attribuées au milliardaire qui affrète le jet privé, non à la compagnie qui a pompé le pétrole du sol. Cette manière de compter va de pair avec une vision de la responsabilité centrée sur le consommateur, vision que beaucoup acceptent aujourd'hui, mais qui est aussi le produit de dispositifs sociotechniques et d'une configuration historique. Penser en termes d'empreinte carbone débouche donc sur une conception des réductions des émissions en termes de changement de mode de vie, de structure

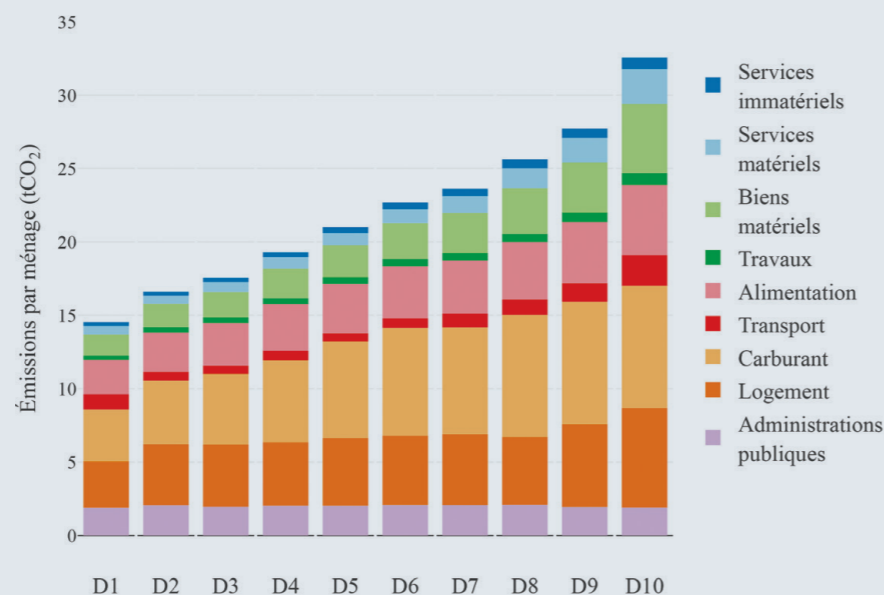
LE DOSSIER

de consommation, de choix faits par les consommateurs, au détriment d'une mise en lumière des rapports de pouvoir, des décisions collectives et des actions à mener en commun. Ce n'est donc pas sans recul critique que l'on peut faire usage de l'empreinte carbone, même quand c'est au service d'une mise en évidence des dégâts environnementaux « causés » par le mode de vie des plus riches.

La concentration des émissions avec le revenu

Une fois rappelés ce mode d'emploi de l'empreinte carbone et les limites nécessaires à garder dans toute interprétation, on peut s'intéresser à l'empreinte carbone des ménages français. Traditionnellement, et c'est la méthode que nous avons suivie, les empreintes carbone des ménages sont reconstituées à partir des enquêtes sur les dépenses de consommation. Réalisée en France par l'Insee, l'enquête « Budget des familles » livre pour chaque ménage interrogé son budget de consommation selon différentes catégories. Pour passer des dépenses de consommation à l'empreinte carbone, on applique un contenu en émission (kg CO₂ par euro dépensé) spécifique à chaque catégorie. En répartissant les ménages par dixième de niveau de vie (revenu disponible par unité de consommation) et en regroupant les empreintes par grand poste, on obtient alors le graphique 1.

On constate une progression des émissions avec le niveau de vie des ménages : un ménage appartenant aux 10 % plus riches (D10) émet en moyenne 2,2 fois plus qu'un ménage des 10 % plus pauvres (D1). Cette progression s'explique essentiellement par celle des dépenses puisque le ratio des dépenses annuelles moyennes entre D10 et D1 est de 2,8. Les disparités de revenus sont plus fortes encore (ratio entre D10 et D1 de 8,8), car la fraction allouée à la consommation courante baisse quand le revenu augmente, le reste étant épargné. Notons, pour écarter une erreur courante, que dans l'empreinte carbone, il n'y a pas d'émissions liées à l'épargne : c'est le principe d'attribution retenu qui veut que la responsabilité soit portée sur la consommation. Les données disponibles pour l'Allemagne offrent un panorama similaire (Hardadi et al., 2021; Sachverständigenrat, 2019). Les émissions par habitants sont plus élevées en Allemagne qu'en



Sources : Insee, BDF 2011 ; calculs personnels

Graphique 1 : Émissions de CO₂ par ménage selon le dixième de niveau de vie (en tonnes de CO₂)
Sources : Pottier et al. 2020

France, du fait d'un mix électrique reposant encore très largement sur le charbon ; mais la répartition des émissions en fonction des classes de revenu est assez semblable, comme le montre le tableau 1.

Une disparité selon d'autres facteurs

A cette concentration verticale, c'est-à-dire liée au revenu, de l'empreinte carbone s'oppose une disparité horizontale. A tout niveau de revenu, il y a en effet une grande hétérogénéité de situations (actifs / retraités, maison / appartement, personne seule / famille nombreuse, ville / campagne) qui se traduisent par des émissions différentes. Le graphique 2 permet d'appréhender une des dimensions de cette hétérogénéité. Il découpe les groupes de revenus selon la localisation des ménages (rural, banlieue, centre urbain). L'empreinte carbone tend toujours à progresser avec le revenu pour chaque localisation, mais

Tableau 1 : Part dans l'empreinte carbone totale de chaque dixième de niveau de vie, en France et en Allemagne. Sources : calculs personnels à partir de (Pottier et al., 2020) et (Sachverständigenrat, 2019)

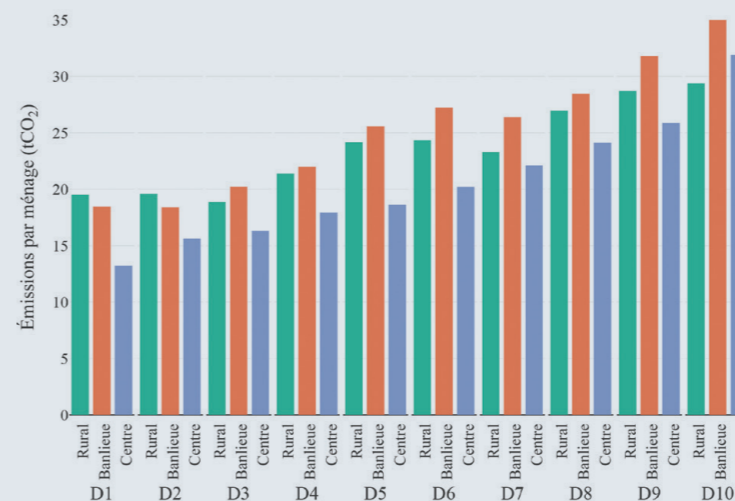
Dixième de niveau de vie	Part dans l'empreinte carbone en France (en %)	Part dans l'empreinte carbone en Allemagne (en %)
1	6,6	5,3
2	7,5	6,6
3	8,0	7,8
4	8,7	8,8
5	9,5	9,8
6	10,3	10,6
7	10,7	11,4
8	11,6	12,1
9	12,5	13,1
10	14,7	14,5

celle-ci est aussi déterminante pour le niveau de l'empreinte. Habiter en centre urbain conduit systématiquement, pour un même décile de niveau de vie, à une empreinte en moyenne plus faible que pour les autres localisations ; dans le haut de la distribution des revenus, les ménages de banlieue tendent à avoir les empreintes moyennes les plus élevées. On trouve pour partie une situation analogue en Allemagne (Gill et Moeler, 2018).

Un examen plus fin des émissions du logement et du transport permet de rendre compte de cette disparité. Pour le logement, les surfaces à chauffer sont plus importantes en campagne et en banlieue. Le fioul est plus répandu à la campagne, où il n'y a souvent pas d'accès au gaz. Pour le transport, les mobilités locales, et notamment domicile-travail, sont nettement moins émettrices en ville, du fait de kilomètres parcourus plus faibles et du recours aux transports en commun, souvent impossible dans les milieux ruraux. Les mobilités longue-distance, qui dépendent plus d'un choix, comme celui de la destination de vacances, sont davantage comparables entre les territoires, avec toutefois un fort usage de l'avion chez les urbains du D10.

L'examen de ces situations révèle ainsi la part de contraintes et de choix derrière les empreintes carbone des ménages. Il valide ainsi les précautions à prendre quant à toute interprétation de l'empreinte carbone en termes de responsabilité. L'empreinte carbone d'un ménage est en effet pour une bonne part déterminée par l'environnement dans lequel il s'insère, plus que par ses choix quotidiens.

Les émissions des plus aisés, à l'image des émissions des 1% les plus riches, qui font beaucoup débat, posent deux problèmes distincts par rapport à ces



Sources : Insee, Bdf 2011 ; calculs personnels

1. si l'empreinte carbone de quatre maillots à 10 euros est bien quatre fois plus importante que celle du même maillot à 40 euros, la méthode suppose que c'est aussi le cas pour un maillot à 40 euros ; pourtant, comme la qualité du bien peut être différente, l'empreinte carbone pourrait ne pas être dans le même rapport au prix. Il est très difficile de chiffrer cet effet qualité, voir Pottier et al. 2020, p. 104 et suivantes.

enseignements généraux. D'une part, pour la mesure de leur empreinte carbone, il faudrait avoir pour les hauts et très hauts revenus des observations directes des budgets et des quantités consommées, alors que les enquêtes statistiques ne sont pas adaptées pour cibler un segment si fin de la population. Il faudrait aussi surmonter des biais de méthode, comme l'effet qualité¹, qui risque d'être assez prononcé dans le haut de la distribution. D'autre part, les multiples rôles sociaux qu'occupent les plus aisés, par lesquels ils peuvent influencer sur les émissions, renforcent le caractère réducteur de l'empreinte carbone, qui appréhende la responsabilité par le seul prisme de la consommation. Il n'est ainsi pas possible d'éviter une discussion sur la notion appropriée de responsabilité, du moment que l'on s'engage dans la voie de la mesure des contributions individuelles au changement climatique.

Bibliographie

Barros, Beatriz, et Richard Wilk. "The Outsized Carbon Footprints of the Super-Rich." *Sustainability: Science, Practice and Policy* 17, no. 1 (2021): 316–22.

Pottier, Antonin, Emmanuel Combet, Jean-Michel Cayla, Simona de Lauretis, and Franck Nadaud. "Qui émet du CO₂? panorama critique des inégalités écologiques en France." *Revue de l'OFCE* 169 (2020): 73–132.

Heede, Richard. "Tracing Anthropogenic Carbon Dioxide and Methane Emissions to Fossil Fuel and Cement Producers, 1854–2010." *Climatic Change* 122, no. 1–2 (2014): 229–41.

Marques, Alexandra, João Rodrigues, Manfred Lenzen, and Tiago Domingos. "Income-Based Environmental Responsibility." *Ecological Economics, The Economics of Degrowth*, 84 (December 1, 2012): 57–65.

Hardadi, Gilang, Alexander Buchholz, and Stefan Pauliuk. "Implications of the Distribution of German Household Environmental Footprints across Income Groups for Integrating Environmental and Social Policy Design." *Journal of Industrial Ecology* 25, no. 1 (2021): 95–113.

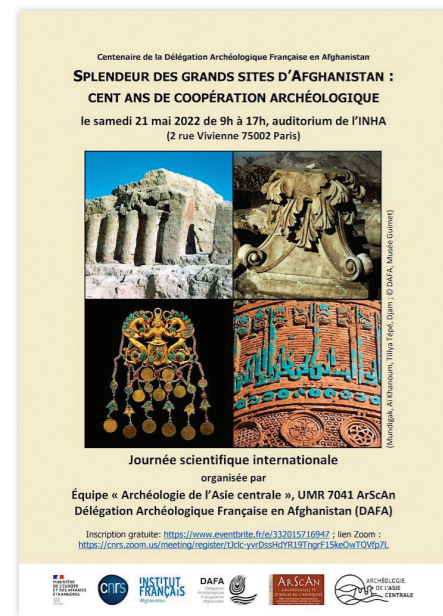
Sachverständigenrat zur Begutachtung der gesamtwirtschaftlichen Entwicklung, "Aufbruch Zu Einer Neuen Klimapolitik." Wiesbaden, July 2019.

Gill, Bernhard, and Simon Moeller. "GHG Emissions and the Rural-Urban Divide. A Carbon Footprint Analysis Based on the German Official Income and Expenditure Survey." *Ecological Economics* 145 (March 1, 2018): 160–69.

➔ Antonin Pottier est maître de conférences à l'EHESS, chercheur au CIRED, membre de la Chaire Energie et prospérité, et chercheur associé au Centre Marc Bloch.

Les anniversaires des UMIFRE

Cette année, plusieurs UMIFRE fêtent leurs anniversaires : moments symboliques pour mettre en lumière les réussites et avancées qu'ont connues ces différents instituts et leurs évolutions dans l'environnement scientifique local.

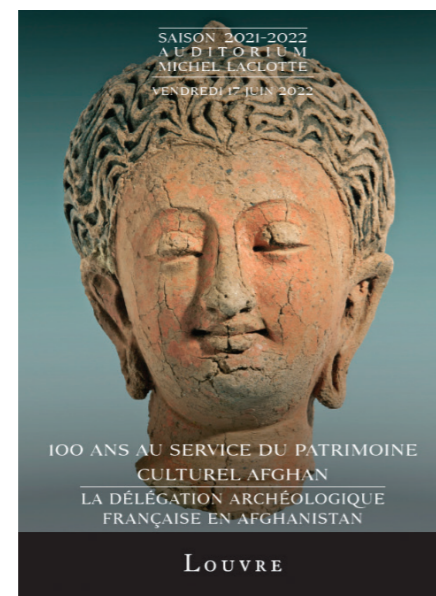


Fondoukistan, Hadda, Lashkari Bazar, Shortugai, Surkh Kotal. La DAFA a réussi à mettre en œuvre les missions qui lui ont été confiées en s'appuyant sur le réseau Afghan, mais aussi grâce au soutien des partenaires internationaux tel que l'UNESCO ou l'ALIPH (Alliance internationale pour la protection du patrimoine dans les zones de conflit). Aujourd'hui, avec le retour des Talibans au pouvoir, l'avenir de ce patrimoine est menacé. Dans le but de diffuser, de partager, et de protéger ce patrimoine, l'UMIFRE a été mise à l'honneur tout au long de l'année 2022 au travers de grands événements, notamment de l'exposition sur les 100 ans de la DAFA au Musée Guimet, la journée

internationale « *splendeurs des grands sites d'Afghanistan : cent ans de coopération archéologique* » en mai dernier à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), et au Musée du Louvre en juin 2022 pour le colloque « *100 ans au service du patrimoine culturel afghan* ».

70^{ème} anniversaire du centre français de recherche de Jérusalem, la plus ancienne antenne du CNRS à l'étranger

La « *mission archéologique française* » à Jérusalem est la plus ancienne antenne du CNRS à l'étranger. Fondée en 1952 par Jean Perrot, elle deviendra par la suite le Centre de recherche français à Jérusalem (CRFJ), membre du réseau mondial des UMIFRE, et sous la tutelle du MEAE, du MESR, du CNRS et de l'Université Aix-Marseille. Très engagé sur l'accueil des chercheurs, le CRFJ se structure sur 3 axes : archéologie du Levant sud (axe 1) ; histoire, tradition, mémoire (axe 2) ; Israéliens et Palestiniens : espaces, sociétés et institutions contemporaines (axe 3).



Ce 70^{ème} anniversaire est rythmé par d'importants événements : la reprise des fouilles archéologiques telle que les fouilles du cimetière croisé d'Atlit (en octobre 2021), Nahal Effe dans le désert du Néguev (en novembre 2021), Shaar Hagolan (en juin 2022) et la fouille de Mallaha (qui avait été ouverte par Jean Perrot en 1995, repris en juillet 2022).



Le CMB, le CEFC et l'IRMC fêtent leurs 30 ans

Alles Gute zum Geburtstag ! Créé en 1992, le Centre Marc Bloch (CMB) est une institution binationale franco-allemande, lieu de développement de la recherche interdisciplinaire et de la formation scientifique. Cette année, le CMB a lancé un nouveau pôle de recherche consacré à la thématique « *Environnement, climat, énergie : les sociétés face aux défis écologiques* » offrant un espace de réflexion et de dialogue aux chercheurs issus de différents champs disciplinaires. La cérémonie d'anniversaire, organisée le 25 octobre 2022, met à l'honneur cette thématique. Il s'agit également de discuter des défis actuels de la recherche en sciences humaines et sociales en Allemagne, en France et en Europe.

Le Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC) a fêté son 30^{ème} anniversaire l'année passée. Seul centre de recherche européen en Chine consacré à la Chine contemporaine, le CEFC est basé à Hong Kong et dispose d'une antenne à Taïwan. Le CEFC est



particulièrement dynamique dans la formation des doctorants, l'organisation de séminaires de recherches et l'échange de chercheurs, qui nourrissent un réseau couvrant toutes les disciplines en SHS. À l'occasion de son anniversaire, le CEFC a lancé une série d'événements à retrouver sur son site web et a refondu le design de sa revue « *Perspectives chinoises* ».

30 ans de liens intenses pour l'Institut français de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), tissés avec la communauté universitaire en sciences humaines en Tunisie, en Algérie, en Libye, en France et en Europe ! Créé à Tunis en 1992, l'IRMC est particulièrement actif dans la production de savoirs sur les sociétés contemporaines, l'organisation d'événements et la publication

scientifique, sur ses trois axes de recherches : 1 – L'Histoire du Maghreb (Algérie, Tunisie, Libye) aux XIX^e-XXI^e siècles, 2 – Sociétés maghrébines contemporaines en recomposition et 3 – Gouvernance et politiques. L'IRMC a publié sa Lettre anniversaire (hors-série n°2 à retrouver sur son site internet) : retour sur les grands moments de l'Institut, focus sur le portrait de 7 chercheurs qui ont poussé les portes de l'IRMC et mise en lumière sur les perspectives de l'institut. Lieu de médiation et espace intellectuel reconnu, les recherches qui y sont menées sont en lien avec les enjeux actuels qu'ils soient juridiques, sociaux, environnementaux, urbains, économiques ou religieux.

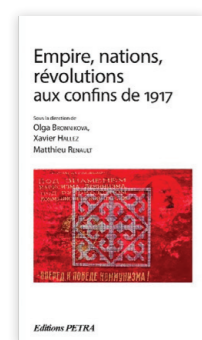
100 ans de recherche en sciences humaines et sociales au Proche-Orient.

Cet événement, organisé à Beyrouth, associe l'Ifpo, le SCAC, les partenaires libanais et régionaux de ces deux institutions dans tous les domaines des sciences humaines, ainsi que le GIS MOMM (Groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et Mondes musulmans). Ce dernier, plateforme fédérative de l'INSHS du CNRS, vient de lancer le groupe de travail HoRéA (Horizon de Renouveau des Études arabes). L'événement se déroule en deux temps :
 • 13-15 octobre : un événement public, avec quatre tables-rondes, une soirée de contes et deux expositions.
 • 16-20 octobre : la première édition de l'Académie doctorale HOREA, une école doctorale avec 15 étudiants et 5 formateurs, organisée par l'Ifpo et le GIS-MOM.



Publications de 2022

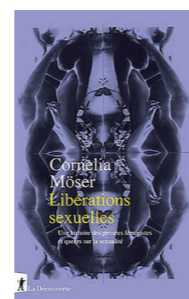
Les productions des différentes UMIFRE sont consultables sur le portail dédié umifre.fr. Retrouvez également les publications des UMIFRE sur OpenEdition (OpenEditionBooks, Hypothèses.org) et HAL.SHS.



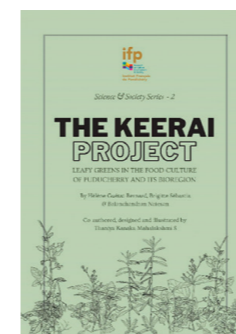
IFEAC- Bichkek
Empire, nations, révolutions aux confins de 1917
Sous la direction d'Olga Bronnikova, Xavier Hallez, Matthieu Renault
Bichkek – Paris : Éditions Petra-IFEAC, 2022



IFRI- Téhéran
« Interactions entre humains et animaux sur le plateau iranien »
Édité par Marjan Mashkour, Hossein Davoudi, Fatemeh Azadeh Mohaseb, Sanaz Beizae Doost,
Roya Khazaeli, Sariah Amiri et Homa Fathi.
Éditions du Musée National d'Iran et Institut français de recherche en Iran Bibliothèque iranienne N° 85, 2021



CMB - Berlin
Libérations sexuelles. Une histoire des pensées féministes et queers sur la sexualité
Monographie Cornelia Möser
La Découverte, 2022



IFP Pondichéry
The Keerai Project : Leafy Greens in the Food Culture of Puducherry and its Bioregion Science & Society n°2,
Institut français de Pondichéry, 2022



CEDEJ Egypte
Middle Eastern Cities in a Time of Climate Crisis dirigé par Agnès Deboulet et Waleed Mansour
Dossiers du CEDEJ
CEDEJ – Egypte/ Soudan, 2022
Avec le soutien de l'InSHS



IFEA - Lima
La plataforma Uhle en moche. Excavaciones 1999-2099
Claude Chauchat
Tome 362, 2021
Instituto Francés de Estudios Andinos (IFEA)



IFPO - Beyrouth
Mots de chair et de sang, écrire le corps en Syrie (2011-2021)
Emma Aubin-Boltanski et Nibras Chehayed (sous la dir.) Cahiers de l'Ifpo (CI) 12
Presses de l'Ifpo, 2021



MFJ- Tokyo
Dossier thématique « Films en miroir. Quarante ans de cinéma au Japon (1980-2020) »
Mathieu CAPEL (coord.) Ebusu 59, Etudes japonaises
Institut français de recherche sur le Japon à la Maison franco-japonaise, 2022



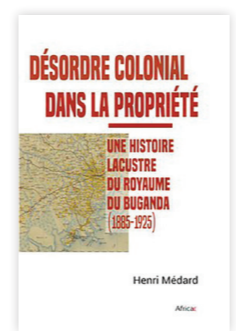
IFEA - Istanbul
La domination politique en Turquie. Une analyse relationnelle
Ouvrage collectif sous la direction d'Işıl Erdiç et Benjamin Gourisse
Editions Karthala, Paris, juin 2022



CJB - Rabat
Les espaces (im)possibles
Les médias en Afrique du Nord depuis les années 1990
Bachir Benaziz, Abdelfettah Benchenna et Dominique Marchetti (dir.) Description du Maghreb Centre Jacques-Berque, 2021



IRASEC - Bangkok
L'Asie du Sud-Est 2022
Bilan, enjeux et perspectives
Dirigé par Christine Cabasset et Jérôme Samuel
Irasec, Bangkok, février 2022



IFRA Nairobi
Désordre colonial dans la propriété. Une histoire lacustre du royaume du Buganda (1885-1925)
Henri Médard.
Paris, Nairobi : Africae, 2022



CEFC - Hong Kong
Dossier : Générations et changement social : identités, relations et actions collectives.
Perspectives chinoises, 2022 | 1 CEFC, 2022

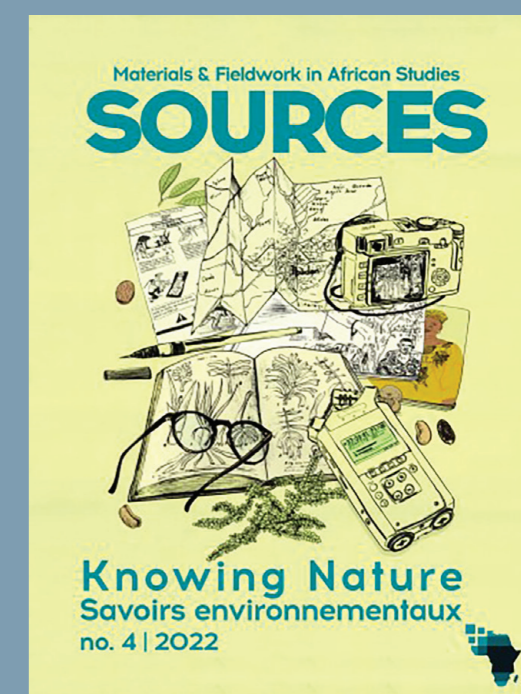


IFAS - Johannesburg
Bekezela. Reclaimers of Johannesburg Based on the portrait series "Reclaimers of Johannesburg" by Mark Lewis
Preface by Melanie Samson
Institut français d'Afrique du Sud, 2022

LA REVUE INTER-UMIFRE D'AFRIQUE

Sources. Matériaux & terrains en études africaines/ Materials & Fieldwork in African Studies - Varia no° 4 (2022)

En Afrique, les savoirs sur l'environnement et la nature ont pris une importance cruciale dans un contexte d'aggravation des crises écologiques. Ils soulèvent des questions majeures portant sur leur production et leur diffusion. Qu'est ce qui est considéré comme relevant du savoir ou de l'ignorance sur l'environnement ? Comment, par qui et pour qui ces savoirs sont-ils produits ? À quoi servent-ils ? De quelle façon et par quels moyens circulent-ils ? Qui est considéré savant ou savante ? Et comment se construisent et se contestent les hiérarchies épistémologiques sur la nature ?
Les articles et les entretiens de ce numéro spécial abordent ces questions depuis Madagascar, le Mozambique, l'Éthiopie, le Kenya, le Soudan, la Guinée, la Sierra Leone, le Nigéria et le Cameroun. Ils questionnent les savoirs environnementaux de manière originale en partant des supports et des matériaux dans lesquels ces savoirs s'incarnent.



Bienvenue à...



Philippe Bourmaud

UMIFRE : IFEA – Istanbul

Votre laboratoire de recherche d'origine :

Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes - UMR 5190

Un de vos ouvrages marquants :

Elife Biçer-Deveci et Philippe Bourmaud (éds), *Alcohol in the Maghreb and the Middle East since the Nineteenth Century. Disputes, Policies and Practices*, Londres, Palgrave MacMillan, 2021.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

1) Renforcer la coopération avec les UMIFRE et les Ecoles Françaises de l'Étranger des aires voisines autour de l'histoire ottomane et des circulations contemporaines ;
2) Développer la perspective de SHS de la santé parmi les axes existants à l'IFEA ;
3) Stimuler l'étude transhistorique des relations interculturelles dans l'espace de la Turquie actuelle.



Jean-Nicolas BACH

UMIFRE : CFEE

Votre laboratoire de recherche d'origine :

Les Afriques dans le Monde - UMR 5115

Un de vos ouvrages marquants :

Routledge Handbook of the Horn of Africa, Edited by Jean-Nicolas Bach with Jon Abbink, Stéphane Ancel, Azza Ahmed Abdel Aziz, Emanuele Fantini, Patrick Ferras, Hassan Mwakimako, Clélie Nallet, Aleksí Ylönen, and Jan Záhórik, Routledge : London and New York, 2022.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Vos objectifs pour l'UMIFRE : Le Cfee accueille déjà plusieurs projets ambitieux, notamment en paléanthropologie, archéologie, histoire, ou encore dans le secteur du patrimoine. D'autres projets d'envergure existent ou se mettent en place sur des sujets contemporains voire immédiats. Un de nos objectifs majeurs consiste à accompagner ces projets et les équipes qui les animent, et leur offrir les meilleures conditions possibles dans un contexte qui requiert le déploiement d'énergies particulières. Nous avons aussi des chantiers importants à poursuivre sur les mobilités étudiantes, la formation, ou encore les publications – pour ce dernier, la mise à disposition de nos sources et publications en accès libre et gratuit est un objectif prioritaire à court terme. La célébration des 30 ans du Cfee en cette année 2022-2023 sera l'occasion d'échanger avec notre communauté autour de ces défis et bien d'autres.



Falk Bretschneider

UMIFRE : IFRA-SHS

Votre laboratoire de recherche d'origine :

Centre Georg Simmel - UMR 8131

Un de vos ouvrages marquants :

Falk Bretschneider : *Gefangene Gesellschaft. Eine Geschichte der Einsperrung in Sachsen vom 18. bis zum 19. Jahrhundert*. Préface de Jacques Revel. Constance (UVK) 2008.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Renforcer l'échange entre les sciences sociales françaises et allemandes, notamment dans le domaine des recherches sur le religieux et les empires ;
Soutenir la jeune recherche, par exemple par des master classes régulières ;
Ouvrir le franco-allemand vers des coopérations trilatérales, par exemple avec l'Italie ;
Réfléchir aux rapports entre arts et sciences.



Mateusz Chmurski

UMIFRE : CEFRES

Votre laboratoire de recherche d'origine :
EUR'ORBEM - UMR 8224

Un de vos ouvrages marquants :

Journal, fiction, identité(s). Modernités littéraires d'Europe centrale (1880-1920) à travers les œuvres de Géza Csáth, Karol Irzykowski, Ladislav Klíma (2018, trad. pol. sous presse).

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Approfondir un dialogue interdisciplinaire sur de nouveaux objets à la charnière entre SHS, médecine et sciences naturelles ;
Développer un réseau de réflexion sur la normativité socioculturelle, ainsi que les enjeux de genre et de sexualité dans la région ;
Poursuivre le développement centre-européen du CEFRES ;
Renforcer les acquis stratégiques du CEFRES et de sa Plateforme.



Anouk Cohen

UMIFRE : CJB

Votre laboratoire de recherche d'origine :
LESC – UMR 7186

Un de vos ouvrages marquants :

Fabriquer le livre au Maroc, Paris, IISM-Éditions Karthala, coll. « Terres et gens d'islam », 2016.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Pérenniser et renforcer la mission du CJB en tant que lieu d'accueil des chercheurs et chercheuses en sciences humaines et sociales travaillant sur le Maroc et la Mauritanie ;
Soutenir et faciliter leur mobilité dans cet espace géographique ;
Renforcer les échanges et partenariats avec les institutions locales ;
Développer les projets de traduction en SHS du français à l'arabe et vice versa.



Clélia Coret

UMIFRE : IFRA Nairobi

Votre laboratoire de recherche d'origine :
IMAF – UMR 8171

Un de vos ouvrages marquants :

« *Runaway Slaves and the Aftermath of Slavery on the Swahili Coast. New Perspectives from Witu in the 19th Century* », Journal of Global Slavery, Vol. 6, n° 3, 275–313, 2021.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Historiciser les savoirs linguistiques sur les langues est-africaines et comprendre le rôle des informateurs africains dans ces processus ;
Étudier l'histoire de l'esclavage et du post-esclavage en Afrique de l'Est aux XIX^e et XX^e siècles ;
Écrire une histoire environnementale de la côte kényane à travers des regards croisés pluridisciplinaires (histoire, géographie, archéologie, anthropologie).



Pascal Ménoret

UMIFRE : CEDEJ

Votre laboratoire de recherche d'origine :
Université Brandeis (Massachusetts)

Un de vos ouvrages marquants :

Graveyard of Clerics: Everyday Activism in Saudi Arabia, Stanford University Press 2020.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

Cultiver ce qui fait la spécificité et l'excellence du Centre. Le CEDEJ continuera d'être un acteur-clé dans la recherche sur le changement urbain, la catastrophe écologique, la recomposition de l'État-providence et la crise migratoire, quatre thèmes pour l'observation desquels l'Égypte est un laboratoire privilégié. Nos équipes travailleront à l'élaboration d'un Atlas démographique et historique de l'Égypte basé sur les données censitaires exceptionnelles dont le pays dispose. Fort de son ancrage de longue date dans le paysage de la recherche en Égypte, le CEDEJ accueille les collègues, étudiantes et étudiants désireux de travailler sur l'articulation entre écologie, pouvoir et population.



Barbara Morovich

UMIFRE : IFRA Ibadan (Nigéria)

Votre laboratoire de recherche d'origine :
AMUP - UMR 7309

Un de vos ouvrages marquants :

B. Morovich, *Miroirs anthropologiques et changement*

urbain : qui participe à la transformation des quartiers populaires ? Paris, L'Harmattan, 2017.

Vos objectifs pour l'UMIFRE :

1/ Renforcer la collaboration avec des structures universitaires ouest-africaines sur des questions urbaines ;
2/ Poursuivre la politique de publication de l'IFRA et sa valorisation à différents niveaux ;
3/ Promouvoir des recherches et des méthodes interdisciplinaires et transdisciplinaires ;
4/ Donner un cadre critique à l'épistémologie patrimoniale, surtout en matière de patrimoines « populaires » ou « minoritaires ».

Bonne continuation à...



© Jérôme Heurtaux

**Marie Bridonneau (CFEE)
et Jérôme Heurtaux (CEFRES)**

Vous avez passé quatre années en tant que Directrice du Centre français des études éthiopiennes (CFEE) à Addis-Abeba et Directeur du Centre français de recherche en sciences sociales à Prague (CEFRES). Quels programmes de recherche y avez-vous menés ?

Marie Bridonneau : Pendant quatre ans, l'équipe du CFEE s'est engagée dans la coopération scientifique et patrimoniale. Avec l'appui technique de nos tutelles et un financement de l'AFD, Marie-Laure Derat (CNRS) et moi-même avons conçu le projet *Sustainable Lalibela* qui prévoit sur ce site d'églises rupestres classé au Patrimoine mondial de l'Unesco des activités d'archéologie, de conservation et restauration, ou encore la création d'un centre de ressources numériques en lien avec des ateliers de formation et des chantiers écoles.

Malgré la guerre, des activités sont mises en œuvre à Lalibela depuis 2021. J'ai également essayé de développer et de structurer les recherches en sciences sociales, avec pour principaux objectifs de documenter les crises sociale et politique en cours, mais aussi de contribuer à la formation des jeunes chercheurs français et éthiopiens en sciences sociales.

Jérôme Heurtaux : Plusieurs programmes ont été menés par des chercheurs du CEFRES, tels "*archives et interculturalité*" de la philosophe Benedetta Zaccarello (CNRS), qui m'a initié aux brouillons de philosophes tchèques et indiens ; celle de Ludek Broz et Virginie Vaté sur les rapports entre humains et animaux et la "*vétérinarisation du social*", couronnée par un *consolidator grant* de l'ERC ; ou encore la recherche sous la direction de l'anthropologue Michèle Baussant sur les pratiques mémorielles des minorités issues du démembrement des empires ; parmi beaucoup d'autres. Le CEFRES est un tout petit monde ouvert sur le monde, un creuset de chercheurs aux obsessions intellectuelles variées, mais qui trouvent leur cohérence dans l'échange et l'émulation.

Quels sont vos projets et vos perspectives de recherche pour les prochaines années ? Quel rôle le CFEE et le CEFRES ont-ils joué dans votre carrière et ses perspectives ?

Marie Bridonneau : Tout en poursuivant la coordination scientifique de *Sustainable Lalibela* et en m'engageant dans le projet ANR *EthioWar* porté par Sabine Planel (IRD) visant à documenter et analyser la guerre en Éthiopie, je souhaite reprendre une activité de recherche personnelle à Lalibela, terrain que je connais bien pour y conduire des enquêtes depuis une quinzaine d'années. Mon étude portera sur le quotidien dans cette petite ville prise dans une succession de crises sanitaire, économique, politique et dans la guerre en cours. Le CFEE m'a permis d'être au plus près de la communauté scientifique s'intéressant à l'Éthiopie et d'être actrice du développement de réseaux de recherche pluridisciplinaires.



Jérôme Heurtaux : La direction d'un UMIFRE ne laisse guère le temps de se consacrer à ses propres travaux. Il faut savoir sortir de soi, épouser les attentes et les projets des autres, un vrai sacerdoce laïc en somme ! Je reviens donc à moi cette année et aux questions qui m'intéressent, dans le cadre d'une disponibilité pour convenances personnelles, acceptée par l'Université Paris-Dauphine, où je suis maître de conférences depuis 2008. Je vais en profiter pour explorer les problèmes de l'impunité et de la réhabilitation que suscitent souvent les situations de changement de régime, ainsi que la question de la réécriture du passé autoritaire, dans une perspective transversale et à partir d'enquêtes menées en Tunisie, en Pologne et au Mali auprès d'anciens cadres de régimes déchus.

Le CFEE et le CEFRES sont engagés dans la défense et la promotion des libertés académiques. Quels impacts la guerre au Tigray et la guerre en Ukraine ont-elles eu sur l'UMIFRE que vous dirigiez ?

Marie Bridonneau : La guerre au Tigray a bouleversé notre Umifre. Depuis novembre 2020, l'équipe du CFEE a tenté à la fois d'accompagner des recherches de terrain indépendantes en lien avec le conflit, de maintenir des espaces de dialogue au sein de la communauté scientifique à Addis-Abeba, mais aussi de venir en aide à nos collègues et partenaires directement affectés par la guerre. Le CFEE a été pris en étau dans un conflit qui déchire la communauté académique en Éthiopie et au-delà. Notre souci a toujours été de rester au service des chercheurs et d'une recherche aussi libre que les circonstances le permettent.

Jérôme Heurtaux : Dès mon arrivée au CEFRES en 2018, j'ai été saisi de (et par) l'aggravation des atteintes aux libertés académiques dans la région de Visegrad, qui est la zone de travail du CEFRES. Plusieurs déplacements en Hongrie et en Pologne m'ont convaincu d'aller au-delà de quelques réactions ad hoc. Le CEFRES a mis un point d'honneur à inviter un collègue hongrois à chacune des manifestations scientifiques portant sur des questions sujettes à controverses, migrations, Europe, genre, etc. Depuis 2020, nous organisons à l'occasion de la fin de l'année universitaire une "*tree party*" autour de "*l'arbre des libertés académiques*", qui trône au milieu de la cour du CEFRES. Surtout, les trente ans de l'Institut en 2021 ont été consacrés à cette question, à travers deux colloques ayant donné lieu à de nombreux échanges entre collègues qui ont sur cette question une expertise et de plus en plus souvent, une expérience à partager, tant en Hongrie et Pologne, par exemple qu'en Biélorussie, à laquelle nous avons également consacré plusieurs événements scientifiques, grâce notamment à Ronan Hervouet, en délégation CNRS au CEFRES depuis septembre 2021. Le déclenchement de la guerre d'agression de la Russie en Ukraine nous a bien sûr immédiatement mobilisés. Nous avons organisé des "*séminaires pour l'Ukraine*" et offert notre disponibilité dans le cas où nous pourrions être utiles à des chercheurs et collègues ukrainiens. La guerre a eu également l'effet majeur de renforcer notre foi en l'analyse critique des faits, en l'enquête de terrain, en la recherche en sciences humaines et sociales tout simplement.

Comment, à l'avenir, envisagez-vous de collaborer avec le CFEE et le CEFRES, sur le plan de vos recherches personnelles, mais aussi d'un point de vue institutionnel ?

Marie Bridonneau : Le CFEE gère aujourd'hui des projets et anime des activités scientifiques que j'ai initiées en tant que directrice. Je souhaite désormais y consacrer davantage de temps en tant que chercheuse. J'aimerais aussi, en tant qu'enseignante, développer les relations et partenariats entre mon université en France, l'Université Paris-Nanterre, le CFEE et mes collègues au sein des universités éthiopiennes.

Jérôme Heurtaux : Je suis déjà convié à un colloque au CEFRES en décembre : je me réjouis d'avance de m'y rendre en tant qu'invité, sans penser aux aspects comptables et organisationnels de la conférence ! Je finalise également un ouvrage sur les 30 ans du CEFRES et les libertés académiques, qui me donnera certainement l'occasion de travailler avec le Centre. Plus fondamentalement, je garde le CEFRES au cœur et j'essaierai de l'associer à de futurs événements et projets de recherche dès qu'une occasion se présentera.

ÉVÉNEMENTS À VENIR

1^{er} trimestre 2023

Journée inter-UMIFRE

Scientifiques, diplomates et opérateurs de la diplomatie d'influence se réuniront au premier semestre 2023 pour une journée d'échange dans le cadre de l'évènement inter-Umifre organisé conjointement par les tutelles au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). Cette journée mettra à l'honneur la diplomatie scientifique française, dont les UMIFRE sont porteurs, en offrant un regard venant du terrain sur les enjeux mondiaux actuels. Cette rencontre visera à renforcer les synergies entre opérateurs et UMIFRE et proposera une réflexion plus générale sur la nécessité de la valorisation de la recherche via le tournant des humanités numériques.

Wetland photo contest

La cinquième édition du concours photo organisée par l'Institut Français de Pondichéry (IFP) sur les zones humides aura lieu en février 2023 à l'occasion de la journée mondiale portant sur ces espaces. En 2023, une nouvelle catégorie est introduite : photo de déchets ou de paysages permettant de prendre la mesure de la pollution et de l'effet délétère de l'homme sur les zones humides du Tamil Nadu.

En savoir plus

Les candidats au concours pourront chacun déposer 2

photos, une par catégorie. Les détails sont à suivre sur <https://wetlandphotocontest.wordpress.com/>

Mars 2023

Femmes dépayées – Trajectoires transnationales et expériences d'émancipations ? Pratiques d'écritures et de création en Europe médiane à l'âge moderne

Ce colloque, organisé au CEFRES à Prague du 16 au 18 mars 2023, propose de confronter la catégorie large et polysémique de dépayement avec les trajectoires littéraires et artistiques des femmes de l'Europe médiane dans une approche transnationale.

Local Food System Festival, IFP Pondichéry

Ce festival annuel s'organise autour de débats entre chercheurs, producteurs et société civile, de visites de terrain, d'un concours photo parmi les écoles, d'un marché de produits en agriculture biologique. Il vise à accompagner un processus de changement social du système de production, de transformation, de distribution et de consommation alimentaires. Cette 5^{ème} édition est préparée au cours de l'année par des réunions mensuelles entre les différents acteurs impliqués.

Campagne des contrats doctoraux fléchés, Institut des Amériques

Chaque année, afin de soutenir les actions de coopération internationale et scientifique entre les universités françaises et américaines, ainsi que la recherche américaniste française dans les Amériques, un appel à candidature pour des contrats doctoraux en sciences humaines et sociales est lancé par l'Institut des Amériques (IdA). Ces contrats doctoraux « fléchés » IdA sont attribués par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (M.E.S.R) au titre du partenariat avec l'Institut des Amériques (IdA).

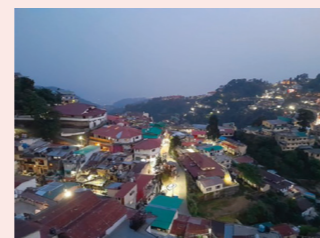


Mai 2023

Séminaire international du projet « URBALTOUR », 21 au 26 mai 2023 à l'Institut français de Pondichéry

Dans le cadre de l'ANR URBALTOUR, "Subaltern Urbanization in Touristic Southern and Eastern Asian mountains", l'IFP accueille toute l'équipe de chercheurs (français, indiens, indonésiens, malaisiens, sri lankais, vietnamiens) pour un séminaire sur la croissance

urbaine des espaces montagnards, renforcée aujourd'hui par un phénomène touristique en intensification. Le séminaire sera suivi d'une visite collective de terrain dans la station d'altitude de Yercaud au Tamil Nadu.



Aout 2023

4^e édition du séminaire de l'approche technologique à l'analyse céramique.

Ce séminaire en 5 volets, organisé par l'IFEA Andes, s'inscrit dans les initiatives de sciences ouvertes impulsées par l'Institut. L'évènement a vocation à

présenter les principales techniques de fabrication de céramique, ainsi que la description des traces permettant de reconnaître ces techniques à partir de matériel archéologique.

En savoir plus

Rendez-vous le 4 aout 2023.

Septembre 2023



Lancement de la campagne ATLAS en partenariat avec les UMIFRE

Chaque année, la Fondation Maison des sciences de l'homme lance les appels à candidatures pour le programme de mobilité postdoctorale de courte durée. Le programme ATLAS permet aux postdoctorants entre 0 et 6 ans après la thèse de partir sur le terrain pour

conduire leurs travaux de recherche. Deux campagnes par an sont lancées pour des séjours de 2 à 3 mois. Un volet « recherches entravées » est dédié aux chercheurs faisant face à des obstacles politiques dans leurs pays. Les témoignages des lauréats sont à retrouver dans la collection « Histoires de mobilités » sur Canal U.

Courant 2023

École doctorale itinérante de l'IRMC

Chaque année, l'IRMC organise une école doctorale itinérante en sciences humaines et sociales. Destinée aux doctorants en sciences sociales inscrits dans une université ou rattachés à un laboratoire situé dans un pays d'Afrique du Nord ou d'Afrique sub-saharienne, elle a pour objectif d'apporter un soutien méthodologique tout en stimulant la coopération scientifique entre l'Afrique de l'Ouest,

l'Afrique du Nord et l'Europe. L'objectif est de réunir doctorants et docteurs, issus de plusieurs disciplines, pour créer un espace de partage d'informations et d'expériences, et susciter la mise en réseau. Pour découvrir la thématique 2023 de la prochaine école doctorale, rendez-vous sur le site de l'IRMC.

Journées des jeunes américanistes

Les Journées des jeunes américanistes, organisées par le Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA, Mexico), l'Institut français d'études andines (IFEA, Lima), la Casa de Velázquez (Madrid), avec le soutien de l'Institut des Amériques (IdA), sont un rendez-vous annuel permettant aux jeunes chercheurs travaillant sur différentes périodes et différents espaces de Amériques de se rassembler.

En savoir plus

L'appel à candidature 2023 pour la 14^{ème} édition de cet évènement sera publié en ligne.

Social Sciences Winter School 2023

La Social Sciences Winter School de Pondichéry (SSWSP) est un programme pluriannuel d'ateliers de formation intensive et multidisciplinaire abordant les questions théoriques et méthodologiques de la recherche en sciences sociales. La SSWSP est

issue d'une coopération indo-française en sciences sociales entre l'Institut français de Pondichéry (IFP) et l'Université de Pondichéry. L'école offre à chacun l'opportunité de transférer des connaissances, de partager des expériences et des idées de recherche.

En savoir plus

L'édition 2022 a porté sur la thématique « Rethinking Inequalities ». L'appel à candidature 2023 sera prochainement annoncé.



Social Sciences Winter School
P.o.n.d.i.c.h.e.r.r.y

APLICACIÓN DEL ENFOQUE TECNOLÓGICO AL ANÁLISIS CERÁMICO

SEMINARIO DE INTRODUCCIÓN

Organizadora y coordinadora científica: Catherine Lara

MODALIDAD HÍBRIDA (zoom) / IFEA: JIRÓN BATALLA DE JUNÍN 314

ACCESO GRATUITO
PREVIA INSCRIPCIÓN Y SELECCIÓN
<https://bit.ly/3seminario-tecnologia-ceramica>

DIRIGIDO A ARQUEÓLOGOS Y ANTRÓPOLOGOS (ESTUDIANTES Y/O PROFESIONALES) INTERESADOS EN LA TECNOLOGÍA CERÁMICA

DEL 19 AL 23 DE SEPTIEMBRE

INFORMES: comunicacion.ifea@gmail.com

Un réseau rayonnant aux quatre coins du monde

Pilotées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le CNRS, les UMIFRE sont un réseau de 25 UMIFRE et 2 IFRE spécialisés en sciences humaines et sociales. Ils constituent un outil unique au monde au service de la diplomatie scientifique de la France. La recherche de terrain, la formation, la diffusion scientifique et le débat d'idées sont au cœur de leur action.

LÉGENDE DES ÉTUDES

- : contemporaines
- : archéologiques et passé
- : urbaines et environnementales
- : humanités numériques

Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA)

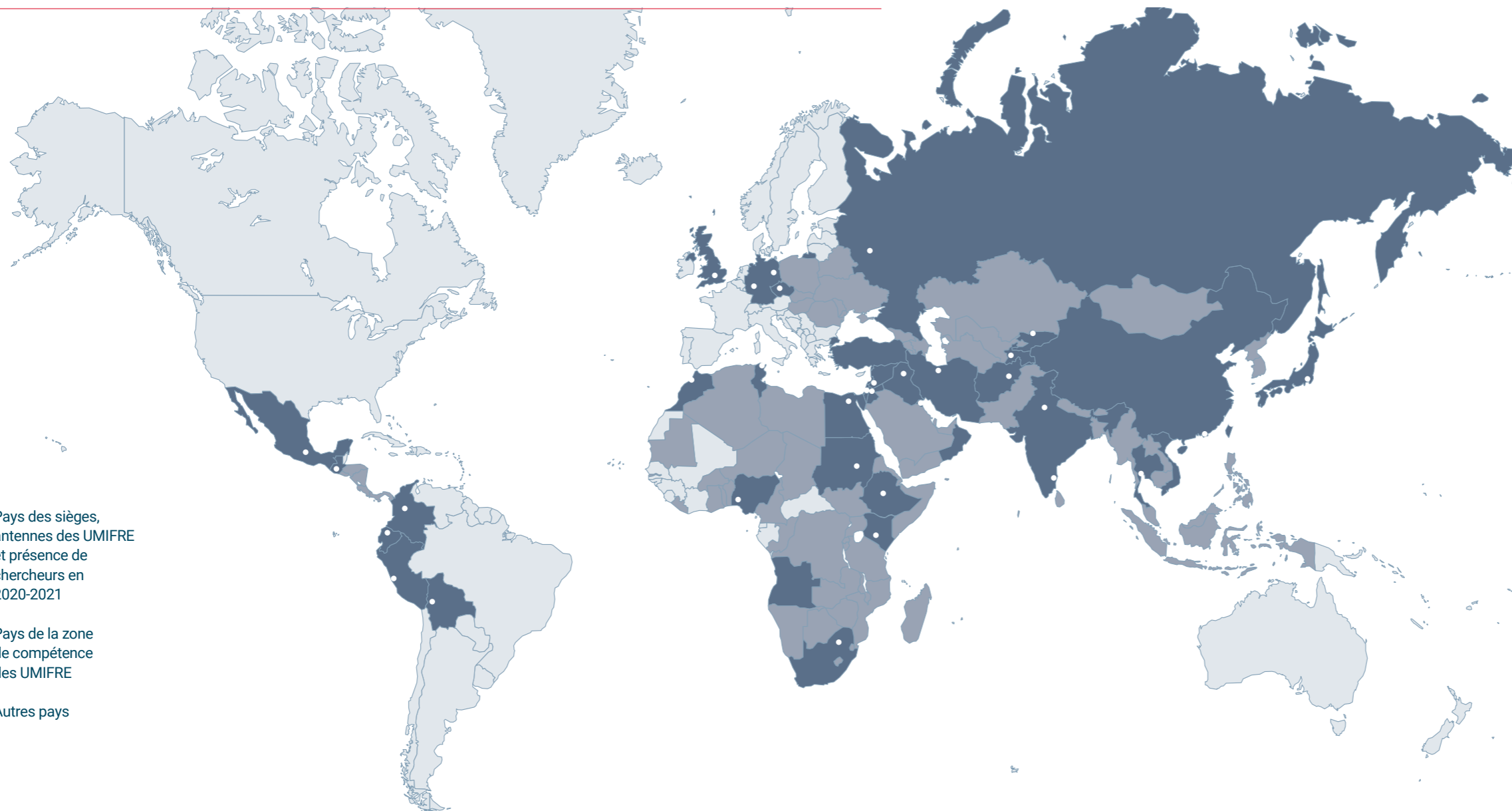
- AFGHANISTAN, Kaboul
- Institut français d'Afrique du Sud – Recherche (IFAS)
- AFRIQUE DU SUD, Johannesburg
- Centre Marc Bloch (CMB)
- ALLEMAGNE, Berlin
- Institut franco-allemand de sciences historiques et sociales (IFRA-SHS)
- ALLEMAGNE, Francfort-sur-le-Main
- Centre d'études français sur la Chine contemporaine (CEFC)
- CHINE, Hong Kong – TAIWAN, Taipei

Centre d'études et de documentations économiques, juridiques et sociales (CEDEJ)

- EGYPTE, Le Caire – SOUDAN, Khartoum
- Centre français des études éthiopiennes (CFEE)
- ETHIOPIE, Addis-Abeba
- Centre de sciences humaines (CSH)
- INDE, New Delhi
- Institut français de Pondichéry (IFP)
- INDE, Pondichéry
- Institut français de recherche en Iran (IFRI)
- IRAN, Téhéran
- Centre de recherche français de Jérusalem (CRFJ)
- ISRAËL, Jérusalem-Ouest

Maison franco-japonaise (MFJ)

- JAPON, Tokyo
- Institut français de recherche en Afrique (IFRA)
- NIGERIA, Ibadan – KENYA, Nairobi
- Institut français d'études sur l'Asie centrale (IFEAC)
- KIRGHIZISTAN, Bichkek – TADJIKISTAN, Douchanbé
- Changer par Centre Français de Recherche de la Péninsule Arabique (CEFREPA)
- KOWEIT, Kuwait City
- Institut français du Proche-Orient (IFPO)
- LIBAN, Beyrouth – JORDANIE, Amman – IRAK, Erbil – TERRITOIRES PALESTINIENS, Jérusalem-Est
- Centre Jacques Berque (CJB)
- MAROC, Rabat
- Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA)
- MEXIQUE, Mexico – GUATEMALA, Ciudad de Guatemala
- Institut français d'études andines (IFEA)
- PEROU, Lima – BOLIVIE, La Paz – COLOMBIE, Bogota – EQUATEUR, Quito
- Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES)
- REPUBLIQUE TCHEQUE, Prague
- Maison Française d'Oxford (MFO)
- ROYAUME-UNI, Oxford
- Centre d'études franco-russe (CEFR)
- RUSSIE, Moscou
- Section française de la direction des antiquités du Soudan (SFDAS)
- SOUDAN, Khartoum
- Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IRASEC)
- THAÏLANDE, Bangkok
- Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC)
- TUNISIE, Tunis
- Institut français d'études anatoliennes (IFEA)
- TURQUIE, Istanbul



● Pays des sièges, antennes des UMIFRE et présence de chercheurs en 2020-2021

● Pays de la zone de compétence des UMIFRE

○ Autres pays

UN RÉSEAU INCONTOURNABLE POUR MENER DES TRAVAUX DE TERRAIN À L'INTERNATIONAL

Les UMIFRE développent des programmes de recherche liés à l'histoire des civilisations et aux enjeux du monde contemporain. Interdisciplinaires, ils allient, entre autres, histoire, archéologie, économie, géographie, linguistique et sciences politiques pour répondre à des questions essentielles du passé et à des problématiques actuelles telles que le climat, les migrations, l'urbanisme et les transitions démocratiques. Pour faire face à la complexité du monde, ils s'opposent à la recherche en silo et promeuvent des axes d'études transversaux et les études aréales, ainsi que des méthodes d'investigation innovantes.

**Chercheurs et chercheuses, étudiants et étudiantes en master ou doctorat :
consultez les axes de recherche de chaque UMIFRE et rejoignez le réseau !**

www.umifre.fr

